

PEE CG CFPC

Plan d'Études d'Établissement
Enseignement de la Culture Générale
Centre de Formation Professionnelle Construction

Formation en 3 ou 4 ans

Édition 2011

Table des matières

Présentation de l'enseignement de Culture Générale.....	6
Les fondements.....	6
La structure de l'enseignement CG.....	7
La philosophie d'enseignement.....	7
Les objectifs et les buts.....	8
Les aptitudes développées.....	8
Structuration de l'enseignement de la Culture Générale à Genève.....	9
Le fundamentum.....	9
La démarche méthodologique.....	9
La pratique du bilan en Culture Générale.....	10
Les produits tangibles.....	10
L'organisation du parcours de formation en Culture Générale (formations en 3 et 4 ans)	11
L'organisation du parcours - Progression.....	11
Présentation du parcours de formation.....	12
Les objectifs du domaine Société.....	12
Démarche philosophique du cours de CG.....	13
Constats.....	13
<i>Les apprentis.....</i>	<i>13</i>
<i>Le sens du savoir, le savoir sans sens.....</i>	<i>13</i>
<i>Le déclin des Institutions.....</i>	<i>13</i>
<i>Nul n'est ignorant.....</i>	<i>13</i>
Partant de ces constats.....	14
Démarche pédagogique du cours de CG.....	15
Les 3 fondements pédagogiques.....	15
La démarche du cours de culture générale : un parcours cohérent de 3 ou 4 ans.....	15
Mesures spécifiques de soutien en français.....	15
Travail de Recherche Personnel (TRP).....	16
Bibliographie.....	17
Programme CFC 3 ans : Répartition des thèmes.....	18
Programme CFC 4 ans : Répartition des thèmes.....	18
1^{ère} année – L'entrée en formation & le transfert de compétences.....	19
Langue & Communication – Progression A2 -> B1.....	19
Semestre 1 – L'entrée en formation.....	20
Thème 1 : De la nature à la culture : naissance de l'État de droit.....	21
<i>Objectifs principaux.....</i>	<i>21</i>
<i>Notions grammaticales – orthographiques – de conjugaison.....</i>	<i>23</i>
<i>Travail de Recherche Personnel 1 : réalisation d'un travail de recherche personnel sur 3 semaines.....</i>	<i>23</i>
Semestre 2 – Le transfert de compétences.....	24
Thème 2 : Le droit à la formation.....	25
<i>Notions grammaticales – orthographiques – de conjugaison.....</i>	<i>25</i>
<i>Produit tangible : exposé oral.....</i>	<i>25</i>
2^{ème} année – La prise de distance & la recherche et synthèse d'informations.....	26
Langue & Communication – Progression B1 -> B1+.....	26
Semestre 3 – La prise de distance.....	27
Thème 3 : Les acteurs de l'État de droit.....	28
<i>Objectifs principaux.....</i>	<i>28</i>

<i>Notions grammaticales – orthographiques – de conjugaison</i>	30
<i>Produit tangible : visite d'une association ou d'un syndicat</i>	30
Semestre 4 – La recherche d'informations et la synthèse	31
Thème 4 : Idéal, dangers et limites de l'État de droit	32
<i>Notions grammaticales – orthographiques – de conjugaison</i>	32
<i>Produit tangible : winner - loser</i>	33
<i>Travail de Recherche Personnel 2 : réalisation d'un travail de recherche personnel sur 4 semaines</i>	33
3^{ème} année – Formations en 3 ans – Le travail personnel d'approfondissement & la fin de formation	34
Langue & Communication – Progression B1+ -> B2	34
Semestre 5 – Formations en 3 ans – Semestre TPA.....	35
Thème 5 – Formations en 3 ans – Travail Personnel d'Approfondissement (TPA).....	36
Semestre 6 – Fin de formation – Formations en 3 ans	37
Thème 6 – Formations en 3 ans – Défis individuels et collectifs de notre temps, une question d'éthique	38
<i>Retour sur les acquis des années précédentes</i>	38
<i>Objectifs principaux</i>	38
<i>Grammaire – conjugaison – orthographe</i>	40
3^{ème} année – Formations en 4 ans – La problématisation & la résolution de problèmes ..	41
Langue & Communication – Progression B1+ -> B2	41
Semestre 5 – Formations en 4 ans – La problématisation.....	42
Thème 5 – Formations en 4 ans – Défis individuels de notre temps	43
<i>Retour sur les acquis des années précédentes</i>	43
<i>Objectifs principaux</i>	43
<i>Grammaire – conjugaison – orthographe</i>	44
<i>Produit tangible : rédaction d'un poème</i>	44
Semestre 6 – Formations en 4 ans – La résolution de problème	45
Thème 6 – Formations en 4 ans – Défis collectifs de notre temps	46
<i>Produit tangible : voir ou lire une pièce de théâtre</i>	46
<i>Travail de Recherche Personnel 3 : réalisation d'un travail de recherche personnel sur 5 semaines</i>	46
4^{ème} année – Formations en 4 ans – Le travail personnel d'approfondissement & la fin de formation	47
Langue & Communication – Progression B2 -> B2+	47
Semestre 7 – Formations en 4 ans – Semestre TPA.....	48
Thème 7 – Formations en 4 ans – Travail Personnel d'Approfondissement (TPA).....	49
Semestre 8 – Fin de formation – Formations en 4 ans	50
Thème 8 – Formations en 4 ans – Vers un monde éthique	51
<i>Retour sur les acquis des années précédentes</i>	51
<i>Objectifs principaux</i>	51
Récapitulatif TRP	52
Travail de Recherche Personnel (TRP)	52
<i>Première année</i>	52
<i>Deuxième année</i>	52
<i>Troisième année – classes non terminales</i>	53
Récapitulatif produits tangibles	54
Première année	54
Deuxième année	54
Troisième année – classes non terminales	55
Année terminale	55
Annexes : extraits du plan d'études cantonal CG, PEc CG 2006	56
Annexe 1 : Procédure d'évaluation	57

<i>La pondération de la Culture Générale dans le CFC</i>	57
<i>Le calcul de la note de Culture Générale</i>	57
<i>La note d'école</i>	57
<i>Le Travail Personnel d'Approfondissement (TPA)</i>	58
<i>L'examen final</i>	58
<i>L'interruption de la formation en maturité professionnelle</i>	59
<i>Les répétitions</i>	59
<i>Les dispenses</i>	59
<i>Les procédures de recours</i>	59
Annexe 2 : Assurance qualité.....	60
<i>La définition et les finalités de l'Assurance qualité</i>	60
<i>Les domaines assurés et leurs rôles</i>	61
a. Le Plan d'Etude cantonal.....	61
b. Les Plans d'Etudes par Pôle.....	61
<i>Conditions de validation des PEE</i>	62
Annexe 3 : Répartition des tâches.....	63
Annexe 4 : Démarche de travail et actions y afférentes.....	64
Annexe 5 : Savoir-faire à développer par semestre.....	65
Annexe 6 : Niveaux de langues en fonction du Cadre européen de référence – 1/3.....	66
Annexe 7 : Les objectifs Société du Plan d'Etudes Cadre de Culture Générale – 1/4.....	69
Annexe 8 : Taxonomie des apprentissages de type cognitif.....	73

Présentation de l'enseignement de Culture Générale

Les fondements

L'enseignement de Culture Générale fait partie intégrante de toute formation professionnelle initiale. Selon l'art. 15 de la loi sur la formation professionnelle (LFPr), elle constitue une des composantes des branches théoriques de ce type de formation.

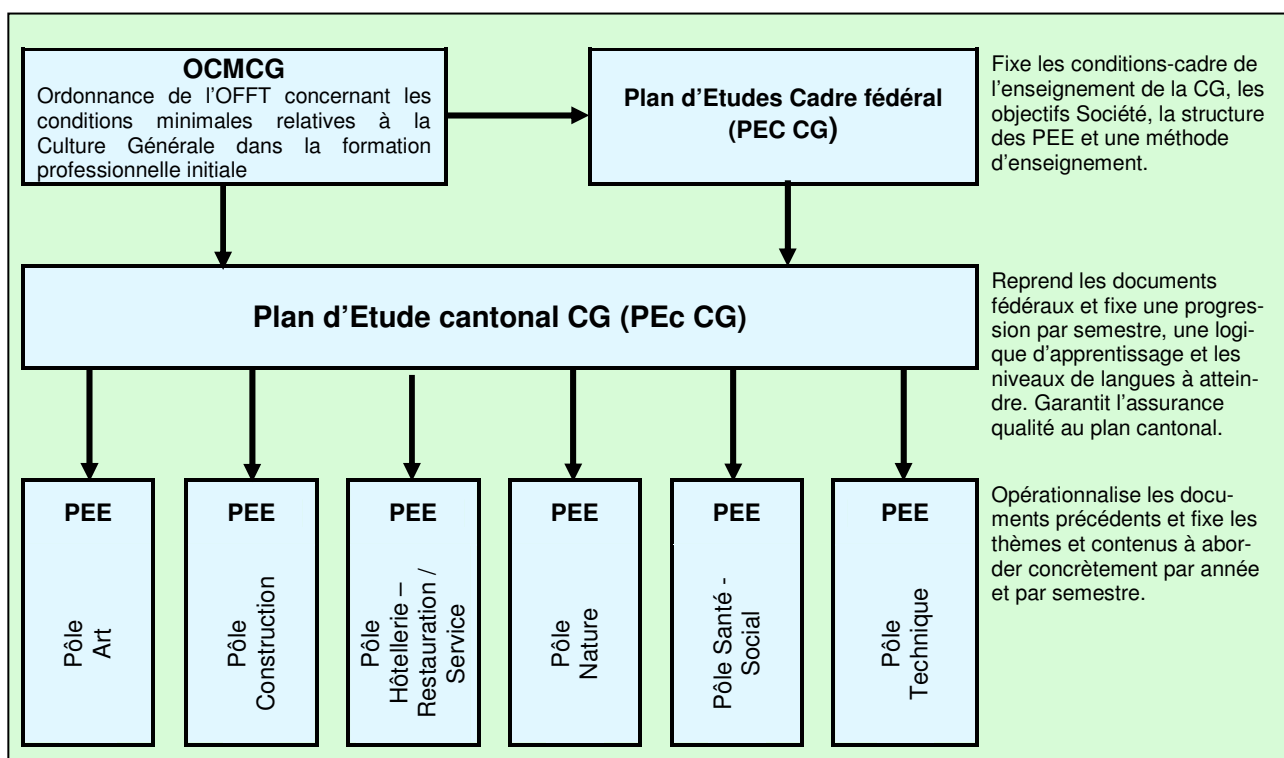
Les conditions minimales cadrant l'enseignement de la Culture Générale pour les formations en 2, 3 et 4 ans sont fixées dans l'ordonnance de formation OCMCG (Ordonnance de l'OFFT concernant les conditions minimales relative à la culture générale dans la formation professionnelle initiale) et dans le Plan d'Etudes Cadre (PEC) y afférent. Les finalités et objectifs généraux, les domaines de compétences, les principes pédagogiques, les grandes lignes de la procédure de qualification, de même que les conditions de concrétisation des points précédents sont définis dans ces documents et dans Plan d'Etude cantonal (PEc).

Le Plan d'Etude cantonal de CG (PEc) concrétise les directives fédérales au plan cantonal. Il fixe les lignes directrices de l'enseignement de la Culture Générale à Genève. Il assure l'équivalence des conditions d'enseignement et d'évaluation entre tous les lieux de formation professionnelle initiale et assure une cohérence entre les différents pôles de la formation professionnelle à Genève. Ce document est évolutif et intègre toutes les possibilités en vigueur d'obtenir la qualification en Culture Générale.

Les Plans d'Etudes de chacun des six Pôles (PEE) – Art, Construction, Hôtellerie-Restaurant / Service, Nature, Santé-Social et Technique – adaptent et rendent mesurables les objectifs et directives définis dans le Plan d'Etude cantonal, de même et fixent par ailleurs les contenus à développer.

Chaque PEE tient compte des spécificités du pôle dans lequel il s'inscrit ; il fixe les thèmes et les contenus à développer dans l'enseignement de la Culture Générale du pôle ; il indique les aspects qui seront traités prioritairement ; il définit les possibilités et les conditions de collaboration avec les disciplines professionnelles spécifiques à chaque pôle.

Le PEE est la référence de l'enseignant de Culture Générale pour organiser son enseignement.



La structure de l'enseignement CG

L'enseignement de la Culture Générale compte 120 périodes par année scolaire, idéalement et sauf exception, réparties en bloc de 3 heures hebdomadaires.

L'enseignement de Culture Générale est structuré en deux domaines : le domaine *Langue & Communication* et le domaine *Société*, composé de 8 aspects (Culture, Droit, Ecologie, Economie, Ethique, Identité & Socialisation, Politique, Technologie). Ces deux domaines font l'objet d'objectifs distincts mais sont traités transversalement dans le cadre des heures d'enseignement dévolues aux cours de Culture Générale.

En outre, des points de vue complémentaires sont intégrés durant l'ensemble du parcours de formation :

- *Histoire*, dans le sens où cette approche permet de se décentrer et de se situer dans le temps et dans un système de pensée,
- *Développement Durable*, dans le sens où nous sommes responsables envers autrui des conséquences de nos choix et de nos actes,
- *Genre*, dans le sens d'une réflexion sur ce qui définit le regard et la position sociale des individus dans une société, notamment en fonction de leur sexe.

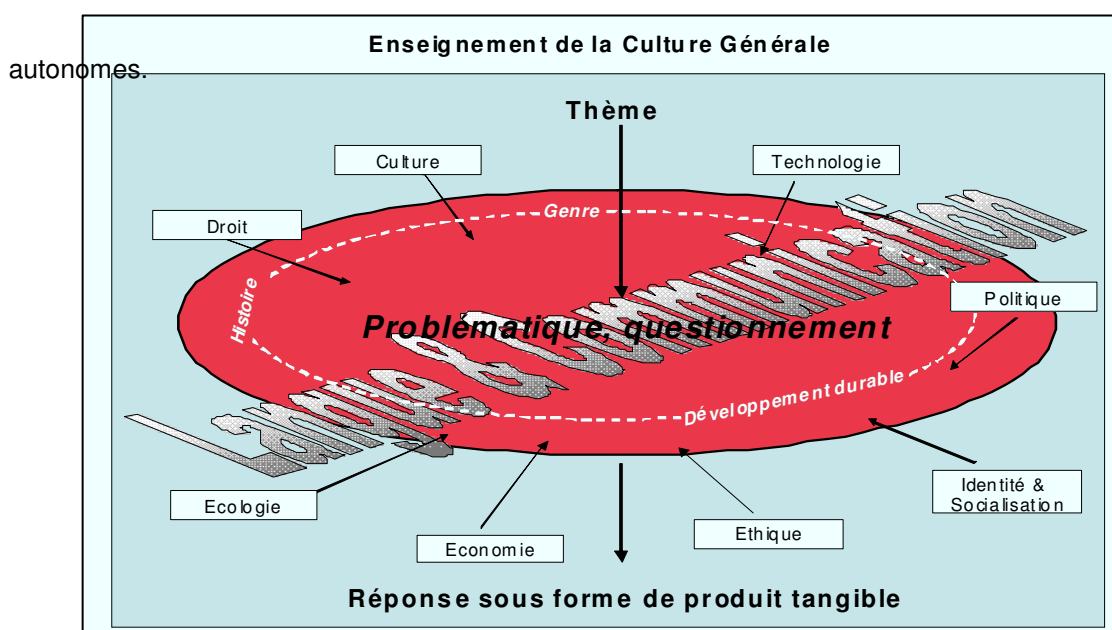
La philosophie d'enseignement

L'enseignement de Culture Générale est thématique.

La Culture Générale utilise une approche transdisciplinaire en se servant de concepts contenus dans les aspects qui la sous-tendent comme autant d'éclairages des thématiques abordées dans son enseignement. En filigrane sont travaillées les compétences linguistiques et de communication nécessaires à la bonne compréhension et au traitement de la problématique étudiée.

Au travers de cela, il apparaît que la Culture Générale n'est pas une discipline, mais un enseignement, où le travail effectué ne relève pas d'une acquisition de savoirs / savoir-faire disciplinaires, mais plutôt du développement de ressources cognitives et notionnelles permettant l'étude de problématiques concrètes.

L'enseignement de Culture Générale recouvre en principe des connaissances hors champ professionnel. Il est cependant complémentaire à l'enseignement des disciplines professionnelles avec lequel il établit des synergies, notamment sur la base des compétences décrites dans les Ordonnances de Formation de chacune des professions.



Les objectifs et les buts

Selon l'OCMCG, l'enseignement de la Culture Générale a pour objectif de transmettre des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de s'orienter sur les plans personnel et social et de relever des défis tant privés que professionnels. Il vise notamment les objectifs suivants:

- le développement de la personnalité;
- l'intégration de l'individu dans la société;
- l'encouragement des aptitudes à l'apprentissage et à l'exercice d'une profession;
- la promotion de connaissances et d'aptitudes économiques, écologiques, sociales et culturelles qui rendent les personnes en formation capables de contribuer au développement durable;
- l'égalité des chances pour les personnes en formation des deux sexes dont le parcours scolaire et le vécu culturel sont différents.

Pour ce faire, l'enseignement de Culture Générale se fixe pour mission d'accompagner la personne en formation le long de son parcours en lui apportant d'une part les ressources nécessaires à la bonne réussite de sa formation, d'autre part la capacité à évoluer dans sa vie de manière autonome et responsable. Cet enseignement lui donne en outre les moyens de continuer à se former par la suite. Concrètement, cela implique que l'enseignement de Culture Générale :

- Renforce les acquis de la scolarité obligatoire,
- Développe des compétences méthodologiques, linguistiques, personnelles et sociales,
- Permet l'acquisition de connaissances qui permettront à la personne en formation de maîtriser des situations complexes autant dans sa sphère professionnelle que personnelle ou sociale.

Les aptitudes développées

Le domaine *Langue & Communication* vise la bonne maîtrise de situations de communication, tant verbale que non-verbale et définit les niveaux de langue à atteindre en se fondant sur le Cadre Européen commun de Référence pour les langues (CECR)¹. Les niveaux à atteindre varient en fonction de la durée de la formation.

Au travers de ses 8 aspects, le domaine *Société* vise l'acquisition de connaissances, de même que le développement de capacités de raisonnement et de savoir-faire. Les personnes en formation développent les compétences nécessaires à la construction de valeurs, d'opinions et de repères utiles à l'appréhension de la société dans laquelle elles évoluent.

L'approche *thématique et transversale* de l'enseignement de Culture Générale vise l'acquisition de ressources nécessaires à l'étude de problématiques sociétales actuelles et proches des personnes en formation - par exemple l'intégration dans une société, la mondialisation ou l'emploi - et, partant, de développer des compétences permettant la gestion de situations complexes dans l'environnement personnel, professionnel et social des personnes en formation.

Par *la réalisation de produits tangibles*, les savoirs et savoir-faire sont acquis en situation. L'apprentissage fait sens et favorise le développement de la capacité à établir des liens. Une telle approche pédagogique s'apparente à des situations réelles, telles qu'elles sont vécues par les personnes en formation. Elle rapproche l'enseignement de Culture Générale du reste de la formation professionnelle : les nouvelles Ordonnances de Formation des différentes professions préconisent désormais un travail sous forme de « situations-problème ».

L'enseignement de Culture Générale permet de travailler les compétences méthodologiques nécessaires à la réussite de toute la formation professionnelle, tout en développant des compétences permettant aux personnes en formation de devenir des citoyens responsables et autonomes.

¹ Conseil de la coopération culturelle, *Cadre Européen commun de Référence pour les langues*, Conseil de l'Europe, 2000

Structuration de l'enseignement de la Culture Générale à Genève

Le fundamentum

Le canton étant responsable de la qualité des PEE², il se doit d'assurer un certain nombre de points tout en laissant aux différents pôles de formation une marge de manœuvre suffisante aux besoins d'adaptation à leur domaine professionnel respectif³. Ces points sont les suivants :

- L'équivalence entre les différents pôles de la formation initiale. En effet, dans une optique de qualité, la certification pour la Culture Générale doit être équivalente, quelle que soit la filière adoptée. En outre, le taux élevé de réorientation oblige, si l'on veut pouvoir tenir compte des acquis, à une équivalence entre les filières de formation.
- La nécessité de définir une progression. La formation initiale se situe dans un continuum allant de la scolarité obligatoire aux formations post-CFC. Une des missions de la Culture Générale est d'accompagner les personnes en formation sur ce chemin et de leur permettre le raccordement aux structures post-CFC. En outre, cette progression doit rendre possible la réalisation du Travail Personnel d'Approfondissement (TPA) lors de l'avant-dernier semestre de formation et la réussite de l'examen en fin de formation.
- La nécessité de différencier les apprentissages en deux, trois et quatre ans⁴.
- Le besoin de définir la place et le rôle de la Culture Générale dans la formation professionnelle initiale. En effet, les différents partenaires de la formation professionnelle connaissent mal cet enseignement. Un parcours de formation structuré en Culture Générale peut permettre une meilleure compréhension de ce qui y est développé.

L'exigence de tenir compte de ces différents points impose une certaine structuration du parcours de formation en Culture Générale. Le présent chapitre tente cela au travers d'une réflexion autour d'un fundamentum. Deux cas de figure font exception :

- a. La formation initiale en deux ans. Selon la NLFP^r, les personnes en formation débutant leur formation professionnelle par un parcours en deux ans doivent avoir l'opportunité, au terme de leur formation, de rejoindre la voie CFC en deuxième année. Il est donc impératif, pour celles qui souhaitent rejoindre une qualification CFC, que les objectifs de première année de CFC fixés dans ce document soient acquis en fin de formation initiale en deux ans.
- b. La formation pour les adultes. La formation pour les adultes est modulaire et compatible avec la procédure de validation des acquis mise en place au Centre de Bilans de Genève, le CEBIG. La formation pour adultes atteste un niveau équivalent à ce qui est indiqué dans ce document.

La démarche méthodologique

Pour ce faire, l'enseignement de la Culture Générale est découpé en semestres. A chacun des semestres sont assignés une manière de travailler et des savoir-faire à entraîner et à évaluer. Cela ne signifie pas pour autant que d'autres savoir-faire ne sont pas exercés. L'accumulation de ces savoir-faire permet la réalisation du TPA en dernière année.

En outre, une progression des moyens langagiers est définie annuellement, définissant un niveau minimal à maîtriser en début d'année et un niveau à atteindre en fin d'année. Ils sont agencés de manière à offrir une progression permettant le raccordement aux formations post-CFC. Ces niveaux sont définis en lien avec le CECR⁵.

Cette méthode offre l'avantage de laisser une grande liberté aux différents pôles de formation professionnelle : le choix des thèmes et des contenus est libre et, conformément au PEC et à l'OCMCG, à adapter en fonction des besoins des domaines professionnels concernés. Les différentes ordonnances de formation des métiers servent de base à ces adaptations.

² OCMCG, art. 5, al. 5, op.cit.

³ Ibid., art 5, al. 1, op.cit. et PEC, point 3.1, page 8, op.cit.

⁴ OCMCG, art. 5, al. 2, op.cit. et PEC, point 1, page 5 et point 3.1, page 8, op.cit.

⁵ Conseil de la coopération culturelle, op. cit.

La pratique du bilan en Culture Générale

Un diagnostic des connaissances est effectué à l'arrivée et à la sortie de la formation. La personne en formation peut ainsi mesurer son cheminement, conscientiser son parcours, situer ses acquis et remédier aux éventuels problèmes.

Les produits tangibles

Conformément aux directives du PEC⁶, chacun des semestres, excepté le premier et le dernier, aboutit à la réalisation d'au moins un *produit tangible*. Par *produit tangible* est entendu une production individuelle ou de groupe qui peut être montrée à l'extérieur. Ces produits peuvent être autant des dossiers réalisés par les personnes en formation, qu'un journal, une exposition, un débat impliquant des intervenants extérieurs, etc.

Exemples de produits tangibles possibles suivant les semestres

Type de production	Semestre 1 – L'entrée en formation	Semestre 2 – Le transfert de compétences	Semestre 3 – La prise de distance	Semestre 4 – La recherche et la synthèse	Semestre 5 (4 ans) – La problématisation	Semestre 6 (4 ans) – La résolution de problèmes	Année terminale – Le TPA et la fin de formation
Réalisation de dossiers		Plaquette de présentation de son entreprise – poster	Compilation, classement et comparaison	Recherche, synthèse, réponse à une question	Création d'une problématique, développement d'hypothèses		
Tâches citoyennes		Elaboration d'une charte / contrat pédagogique	Interviews d'acteurs politiques – culturels - Organisation d'un débat avec des intervenants extérieurs	Réalisation d'une enquête journalistique	Simulation d'une assemblée de l'ONU – Droits humains ... Rédaction d'un manifeste	Direction et gestion de l'association des apprentis de l'école ... Négociations paritaires	
Animation de l'école		Rédaction d'un recueil de nouvelles ... Narration des dites nouvelles	Organisation d'une exposition sur un thème de société Politique / Identitaire / Ethique / ... Affiches de prise de positions	Organisation d'une journée décrochée ... Campagne de sensibilisation sur un thème – Production de plaquettes argumentatives / affiches / manifestes, ...	Elaboration d'un projet du type « mieux vivre ensemble »	Exposition sur un thème complexe (écologie, économie, ...) Démonstration d'un phénomène, défense argumentée d'un choix	
Rédaction d'un journal - Rubriques		Vie des apprentis	Société - Culture	Analyse de l'actualité	Editorial	Enjeux de société	

⁶ PEC, point 2.2, page 5, op.cit.

L'organisation du parcours de formation en Culture Générale (formations en 3 et 4 ans)

L'organisation du parcours - Progression

Le parcours de formation est identique lors des deux premières années pour les formations en trois et quatre ans. La dernière année de formation est également identique pour ces deux types de CFC, excepté pour les objectifs de Langue & Communication. La seule différence intervient lors de la troisième année pour les parcours en 4 ans.

Chacun des semestres est dévolu à une forme de travail différente, impliquant un certain nombre de savoir-faire et recouvrant, à chaque fois, l'ensemble de la taxonomie de compétences de Bloom (cf. annexe 5). Ces logiques se complètent et permettent de planifier le parcours de formation de manière cohérente et progressive. La personne en formation a la possibilité, partant de ses acquis, de construire pas à pas les compétences qui lui permettront d'atteindre les objectifs fixés par le PEC et de réussir la procédure de qualification. L'approche est donc spiralaire, dans le sens où les compétences travaillées dans chacun des semestres sont réutilisées dans les semestres suivants pour en acquérir de plus complexes. Elles sont nécessaires à la réalisation du TPA.

Les différentes logiques travaillées lors du parcours de formation, alliées à une structure de l'enseignement par situations-problème, impliquent un travail actif de la personne en formation, ne serait-ce que pour aboutir à la réalisation d'un produit tangible. De plus, le travail par situations-problème favorise l'investissement de sens dans la situation scolaire, tout en rendant visible la qualité du travail effectué

Organisation du parcours de Culture Générale

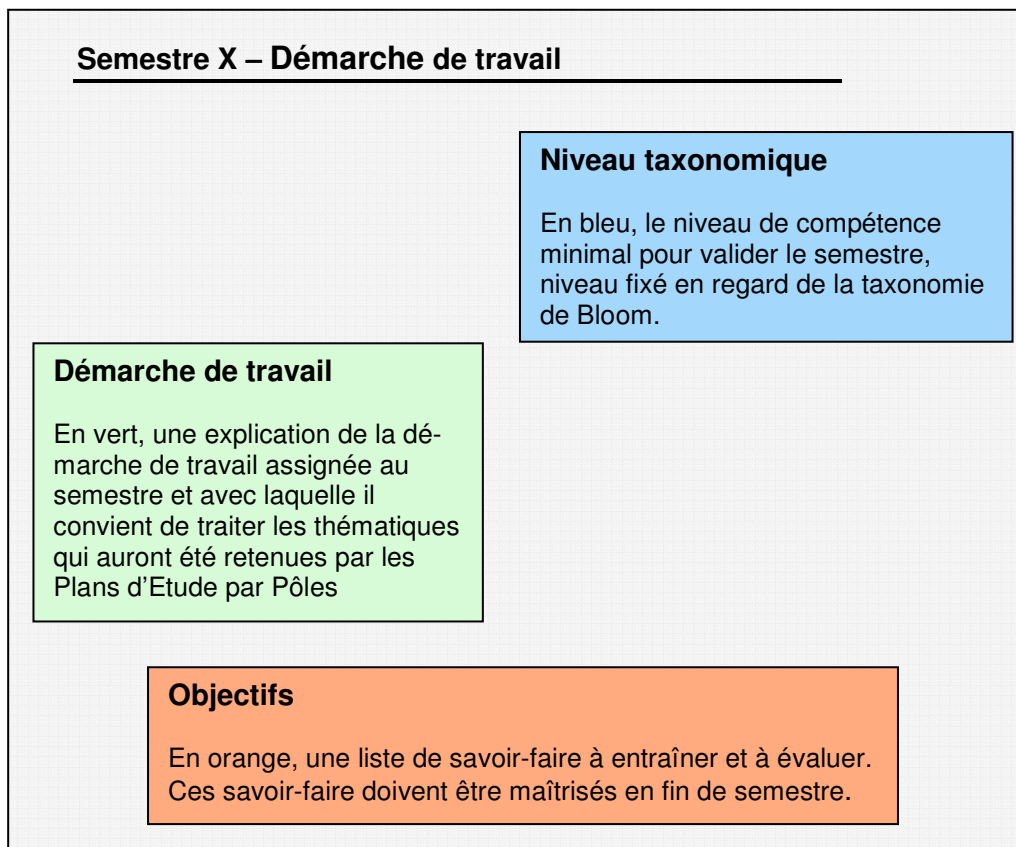
Semestre	Etapes	Objectifs principaux	Niveaux de langue ⁷
1	L'entrée en formation	Définir l'enseignement de la CG et ses concepts de base Développer et renforcer les compétences nécessaires à l'entrée dans une formation professionnelle	De A2+ à B1
2	Le transfert de compétences	Développer l'autonomie face à un travail à effectuer	
3	La prise de distance	Utiliser des informations de manière critique	De B1 à B1+
4	La recherche et la synthèse	Rechercher des informations pertinentes en vue d'amener une réponse argumentée à une question problématique	
5 (4 ans)	La problématisation	Identifier les composantes d'un phénomène et poser des hypothèses pertinentes quant à son fonctionnement	De B1+ à B2
6 (4 ans)	La résolution de problèmes	Intégrer et gérer la complexité d'un phénomène	
Avant dernier	Le Travail Personnel d'Approfondissement	3 ans : Problématiser un phénomène 4 ans : Prouver son autonomie	Formations 3 ans : De B1+ à B2
Dernier	La fin de formation	Maîtriser les techniques de recherche d'emploi Prendre conscience des acquis de la formation et renforcer les compétences acquises Préparer l'examen de fin de formation	Formations 4 ans : De B2 à B2+

⁷ Cf. annexe 3

Présentation du parcours de formation

La présentation du parcours de formation est découpée en années, elles-mêmes scindées en deux semestres.

- **Pour chaque année** se trouve une fiche explicitant la progression de niveau de langue à réaliser. Les niveaux indiqués sont ceux du Cadre Européen de Référence pour les langues.
- **La présentation de chacun des semestres**, excepté les semestres 1 et ceux de dernière année, est structurée de manière identique, selon le l'exemple ci-dessous :



Les objectifs du domaine Société

Le choix des objectifs Société du PEC (cf. annexe 6) à traiter lors de chacun des semestres est laissé au libre choix des différents PEE, en fonction des thématiques développées. Il est toutefois à noter que tous les objectifs du PEC doivent avoir été travaillés lors de la formation.

Démarche philosophique du cours de CG

Constats

Les apprentis⁸

Certains apprentis sont peu motivés par la culture générale, ils ont une confiance défailante, se sentent dévalorisés, considèrent que l'enseignement scolaire est dénué de sens et ont l'impression que l'école se répète, qu'elle bégaie.

Le sens du savoir, le savoir sans sens

La spécialisation des disciplines sans liens les unes avec les autres, l'orgie des savoirs, les sources multiples des connaissances, la remise en cause de la légitimité et de l'autorité des savoirs ; tous ces facteurs sont autant d'éléments qui contribuent à la perte de construction du sens des apprentissages scolaires et à la dévalorisation du cours de culture générale dont on ne mesure plus l'utilité dans un monde où seuls comptent les rendements efficaces et visibles.

Le déclin des Institutions

« La culture scolaire ne devient qu'une culture parmi d'autres, sans doute plus exigeante, sans doute plus officielle, mais il n'empêche que la plupart des élèves peuvent voir au-delà de leur quartier, de leur village et de leur famille sans passer par l'école, et toute légitimité tenant à une situation de monopole s'est effritée. » (Dubet)

Nul n'est ignorant

Les apprentis ne sont nullement des ignorants. Néanmoins, on constate qu'ils ont souvent, comme beaucoup d'élèves du postobligatoire :

- des acquis non stabilisés voire confus,
- une difficulté à établir des liens,
- et donc une impossibilité à dégager du sens,
- une difficulté à problématiser.

Mais surtout, l'apprenti qui a essuyé nombre de difficultés scolaires a souvent l'impression qu'il ne « va pas y arriver », qu'il est « largué » et que de toute manière, il « l'a déjà fait », que cela ne « sert à rien » et que ce n'est pas l'école qui lui permet d'acquérir les outils pour « réussir ». À cela s'ajoute pour certains un niveau lacunaire de langue (français et/ou langue maternelle).

⁸ Pour faciliter la lecture, nous utilisons la forme masculine uniquement.

Partant de ces constats

Le cours de culture générale a pour objectif de revaloriser le jeune, de l'impliquer dans une démarche interrogative et évolutive **dont il est le sujet, l'héritier.**

« Alors que l'homme de la tradition serait uniquement déterminé par le contrôle social de la communauté et par son immersion dans la culture du groupe, l'individu de la modernité serait conduit à se placer sous son propre contrôle, sous sa propre conscience, sous son propre regard... il deviendrait son propre juge. » (Dubet)

Il s'agit de permettre au jeune, grâce à une démarche pédagogique et philosophique reposant sur un contenu, des savoirs essentiels et des compétences, de le rendre acteur dans la société où il vit, de lui permettre de mesurer qu'il détient un certain pouvoir quand bien même il a l'impression que tout le lui aliène.

Le plan d'études est construit sur la question de « **l'Etat de droit** », un acquis culturel de 6000 ans d'histoire humaine, le monde dans lequel nous vivons dont les apprentis peuvent interroger les limites et les faiblesses à travers l'étude de sujets qui les intéressent.

Le cours de culture générale peut ainsi participer à la valorisation et à l'intégration du jeune dans notre société qu'il comprend mieux.

Démarche pédagogique du cours de CG

Les 3 fondements pédagogiques

Identifier les acquis et stabiliser les savoirs.

Compléter et ajouter aux savoirs stabilisés.

Remobiliser des savoirs face à des familles de situations-problèmes pour atteindre des compétences.

La démarche du cours de culture générale : un parcours cohérent de 3 ou 4 ans

Les savoirs enseignés et les compétences dégagées chaque semestre sont réactivés pour permettre à l'apprenti d'aller du simple au complexe : des répétitions sont planifiées à l'intérieur d'un semestre ou d'une année et d'une année à l'autre, afin de permettre la stabilisation des savoirs.

Les acquis sont identifiés, ce qui permet aux apprentis de maîtriser leur progression et d'atteindre des objectifs plus exigeants.

Les compétences sont mobilisées dans des situations-problèmes toujours plus complexes.

Les jeunes, pour devenir des adultes responsables, sont amenés à se décentrer, prendre en considération des positions qui ne sont pas les leurs : une place est laissée à l'étude de « l'éthique » dans les apprentissages de 3 ans comme ceux de 4 ans.

Un « fondamentum » (savoirs-compétences) est construit avec les apprentis comme outil essentiel à la réussite de cette démarche qui implique plusieurs enseignants successifs.

Mesures spécifiques de soutien en français

Un bilan de français est réalisé durant les premières semaines de l'apprentissage. En fonction des résultats obtenus et des difficultés spécifiques à chaque apprenti, le CFPC propose les mesures d'appui suivantes :

contrat	Le maître de CG remet hebdomadairement à l'apprenti des feuilles de révision du programme de français de l'école primaire ; lors du calcul de la moyenne semestrielle de L&C, l'assiduité de l'apprenti est prise en considération.
----------------	---

cours d'appui	<p>Durant le premier semestre, des cours facultatifs hebdomadaires sont proposés aux apprentis. L'apprenti obtient une note s'il a été présent à 80% des cours au minimum. Cette note compte comme une note entière lors du calcul de la moyenne semestrielle de L&C .</p> <p>Après les résultats du premier semestre, des cours facultatifs hebdomadaires sont également proposés aux apprentis. L'apprenti obtient une note s'il a été présent à 80% des cours au minimum. Cette note compte comme une note entière lors du calcul de la moyenne semestrielle de L&C .</p>
cours UOG	<p>Pour certains apprentis en grandes difficultés, des cours individualisés de français et de mathématiques sont donnés le vendredi après-midi. Ces cours sont obligatoires.</p>

Les apprentis ont également la possibilité de recourir aux services de l'ARA.

Dans tous les cas, les élèves ayant des difficultés de français sont signalés lors des conseils de classe, afin que les mesures nécessaires puissent être prises par la commission Réussir+.

Travail de Recherche Personnel (TRP)

La problématisation pose des difficultés à tout élève du postobligatoire mais fait partie des compétences mobilisant des savoirs, des capacités d'abstraction, de décentration, le transfert de connaissances, bref des opérations mentales complexes qu'il convient de développer à ce niveau d'études.

C'est pourquoi, afin de préparer l'apprenti au Travail Personnel d'Approfondissement, il sera amené à réaliser chaque année un petit travail de recherche qui tient lieu de produit tangible et qui consiste à :

- intégrer ses acquis,
- expliquer une problématique,
- relier ses connaissances.

Bibliographie

- BAUDRILLARD Jean, *La Société de consommation. Ses mythes, ses structures*, S.G.P.P. Paris 1970.
- BAUDRILLARD Jean, *La Pensée radicale*, Sens & Tonka, Paris 1994.
- BAUDRILLARD Jean, *D'un fragment l'autre : entretiens avec François L'Yvonnet*, Albin Michel, Paris 2001.
- DEVELAY Michel, *Donner du sens à l'école*, ESF, Paris 1996.
- DE KETELE Jean-Marie, CHASTRETTE Maurice, CROS Danièle, METTELIN Pierre, *Guide du formateur*, 3^{ème} édition, De Boeck, 2007.
- DROIT Roger-Pol, *101 expériences de philosophie quotidienne*, Odile Jacob, Paris, 2001.
- DUBET François, *Le déclin de l'Institution*, Le Seuil, Paris 2002.
- MORIN Edgar, *La tête bien faite*, Le Seuil, Paris, 1999.
- MORIN Edgar, *Relier les connaissances*, Le Seuil, Paris, 1999.
- MORIN Edgar, *Les Sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Unesco, 1999.

Programme CFC 3 ans : Répartition des thèmes

Année 1	<p>Thème 1 : De la nature à la culture : naissance de l'État de droit</p> <p>Thème 2 : Le droit à la formation</p> <p style="text-align: center;"><i>1^{er} Travail de Recherche personnel – Produit tangible</i></p>
Année 2	<p>Thème 3 : Les acteurs de l'État de droit</p> <p>Thème 4 : Idéal, dangers et limites de l'État de droit</p> <p style="text-align: center;"><i>2^{ème} Travail de Recherche personnel – Produits tangibles</i></p>
Année 3	<p>Thème 5 : Travail Personnel d'Approfondissement</p> <p>Thème 6 : Défis individuels et collectifs de notre temps, une question d'éthique</p>

Programme CFC 4 ans : Répartition des thèmes

Année 1	<p>Thème 1 : De la nature à la culture : naissance de l'État de droit</p> <p>Thème 2 : Le droit à la formation</p> <p style="text-align: center;"><i>1^{er} Travail de Recherche personnel – Produit tangible</i></p>
Année 2	<p>Thème 3 : Les acteurs de l'État de droit</p> <p>Thème 4 : Idéal, dangers et limites de l'État de droit</p> <p style="text-align: center;"><i>2^{ème} Travail de Recherche personnel – Produits tangibles</i></p>
Année 3	<p>Thème 5 : Défis individuels de notre temps</p> <p>Thème 6 : Défis collectifs de notre temps</p> <p style="text-align: center;"><i>3^{ème} Travail de Recherche personnel – Produits tangibles</i></p>
Année 4	<p>Thème 7 : Travail Personnel d'Approfondissement</p> <p>Thème 8 : Vers un monde éthique</p>

1^{ère} année – L'entrée en formation & le transfert de compétences

Langue & Communication – Progression A2 -> B1

A2+ La définition des niveaux intermédiaires est du fait des rédacteurs sur la base des indications du CECR

Compétences productives	<p>Ecrire des messages simples et courts de manière autonome</p> <p>Utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples, mais relativement en détail, un sujet connu</p> <p>Communiquer lors de tâches simples et habituelles en vue de leur bonne réalisation</p>
Compétences réceptives	<p>Comprendre un discours simple sur le plan de la forme</p> <p>Trouver une information particulière prévisible dans des sources de diverses formes</p> <p>Lire des textes courts et de niveau standard</p>
Compétences normatives	<p>Relier des groupes de mots avec des connecteurs simples en vue d'en faire un discours cohérent</p> <p>Posséder un vocabulaire permettant la réalisation des tâches quotidiennes</p> <p>Faire répéter ou reformuler lorsqu'un discours n'est pas suffisamment clair</p>

B1

Compétences productives	<p>Ecrire des textes simples et cohérents sur des sujets connus ou qui intéressent la personne en formation</p> <p>S'exprimer clairement et de manière simple sur un sujet connu</p> <p>Donner brièvement les raisons et explication de ses choix, opinions, projets</p> <p>Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions</p>
Compétences réceptives	<p>Comprendre les points essentiels sur un sujet connu, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé</p> <p>Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité ou des sujets qui intéressent la personne en formation</p> <p>Comprendre des textes rédigés dans une langue courante</p>
Compétences normatives	<p>Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire</p> <p>Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public</p> <p>Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre sur des sujets connus</p> <p>Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu</p>

Semestre 1 – L'entrée en formation

Niveau taxonomique 2

Comprendre

Se saisir de la nature et du sens des connaissances ou des mécanismes.

Démarche de travail

1. La définition de l'enseignement de la Culture Générale et de ses concepts de base

L'enseignement de la Culture Générale est relativement complexe et demande un nombre de connaissances de base important. Le premier semestre est en partie dédié à une appropriation de la démarche propre à cet enseignement, à une acquisition de connaissances de base dans chacun des aspects et dans les compétences langagières définies à la page précédente.

2. La réalisation d'un bilan des connaissances et compétences des personnes en formation

Lors du premier semestre, la personne en formation établit un bilan de ses connaissances et compétences en regard de celles qui vont être travaillées durant sa formation.

Les objectifs visés par cette démarche sont les suivants :

- Identifier le niveau de connaissances et les compétences des personnes en formation afin de prendre appui sur les acquis antérieurs.
- Repérer les lacunes éventuelles pour faciliter la mise en place de remédiations adéquates.
- Identifier les processus d'apprentissage et valoriser les démarches d'auto-évaluation, notamment en Langue & Communication, conformément aux directives fédérales.
- Favoriser l'apprentissage entre pairs par la confrontation des représentations et de stratégies.
- Favoriser la prise de conscience des acquis de la formation et des compétences développées.

3. Le développement et le renforcement des compétences nécessaires à l'entrée en formation professionnelle

Les caractéristiques de la formation professionnelle imposant des conditions de travail particulières, une approche méthodologique spécifique est nécessaire. Sur la base des acquis et lacunes révélés au travers de la réalisation du bilan, un travail méthodologique est réalisé, visant à l'acquisition de stratégies d'organisation et d'apprentissage permettant de suivre une formation professionnelle dans de bonnes conditions.

Objectifs

Les savoir-faire à développer durant ce semestre sont à définir d'une part en fonction du domaine professionnel, d'autre part en fonction des besoins du public de chacun des groupes.

Thème 1 : De la nature à la culture : naissance de l'État de droit

L'année commence par une présentation du cours de culture générale (présentation des domaines S et L&C, nombre d'heures, matériel et évaluation) et de son contenu.

Intégré à cette présentation, un test portant sur l'utilité de la culture générale sert à établir un bilan de français.

Durant la première année, une introduction aux différents aspects de la culture générale permet aux apprentis leur appropriation.

Objectifs principaux

- aborder avec les apprentis les concepts de nature et de culture afin qu'ils comprennent que l'on ne naît pas humain mais qu'on le devient,
- comprendre la naissance de l'État de droit,
- comprendre l'importance du droit dans notre société,
- saisir l'évolution du statut de l'apprenti et les enjeux des progrès techniques.

Tout au long de l'année, des exercices rattachés aux textes étudiés permettront de réviser et d'améliorer le français technique.

Contenu	Société		Langue et communication
Présentation de la culture générale	Utilité de la culture générale		Bilan de français Être capable de résumer
De quoi a-t-on besoin pour vivre ? D'une interrogation, dégager une méthode, des outils pour construire du sens	Graphique des différents aspects de la culture générale Premières définitions <i>Film</i>		S'approprier le vocabulaire propre à la culture générale Étudier les racines grecques et l'étymologie de la langue française
De la nature à la culture : peut-on vivre seul ?			Définition des concepts
	Étude des cas d'enfants sauvages <i>Film</i>		Savoir mettre en évidence les éléments-clés Identifier les types de texte Séquence sur le film
	Développement de l'enfant	Psychologie / Identité et socialisation (I&S)	Exposé oral et en groupe d'un texte court
	Adolescence – crise : <ul style="list-style-type: none"> • changements physiques et psychologiques • révolte contre le monde adulte • dépendance financière 		Dégager les éléments caractéristiques de l'adolescence à partir d'un texte suivi d'un questionnaire
	Étapes de la vie		Descriptions courtes
Réponse à la question Conclusion	Non, nous ne pouvons pas vivre seuls	Sociologie / I&S	Rédaction d'un texte exprimant ses opinions
D'où la question suivante : État de droit : comment vivre ensemble ?			Débat oral
Du siècle des Lumières à la réalité de l'État de droit Séparation des pouvoirs Contrat social Tolérance / laïcité Encyclopédie Droit de cité des femmes Revendication des droits de la femme La place des femmes est à la maison	Schéma de la société sous l'Ancien Régime – 1789 Remise en cause de l'absolutisme Développement des sciences <ul style="list-style-type: none"> • Montesquieu • Rousseau • Voltaire • Diderot et D'Alembert • Condorcet • Olympe de Gouges • André Amar 	Genre, philosophie / éthique & histoire	Lecture de textes courts et résumés des idées des Lumières Étude des liens logiques Exercices d'introduction à la problématisation et à l'argumentation Lecture « Droit suisse » (LEP)
Évolution du droit	Quelques textes fondateurs		Analyse et commentaires d'extraits
	Schéma de la société après 1848		Définition de l'État de droit

Notions grammaticales – orthographiques – de conjugaison

- la phrase, majuscule et point
- a / à
- -é,-és,-ée,-ées / -er
- le pluriel des noms
- l'accord de l'adjectif
- et / est / es
- conjugaison des verbes des groupes 1 et 2

Travail de Recherche Personnel 1 : réalisation d'un travail de recherche personnel sur 3 semaines

Sujet :	Expliquer un problème d'actualité qui interroge l'État de droit
Consignes :	Utiliser 1 ou 2 aspects de CG pour réaliser un dossier de 6-7 pages, dont 3 pages de texte Possibilité d'utiliser la presse comme principale source d'information
Structure :	Introduction: expliquer la problématique Développement Conclusion
Documents de référence :	Guide méthodique et grille d'évaluation

Semestre 2 – Le transfert de compétences

Démarche de travail :

Le deuxième semestre est dévolu à des activités de type déductif visant l'application et l'utilisation d'outils méthodologiques. L'objectif est d'entraîner le transfert de compétences de la situation d'apprentissage vers d'autres situations.

Face à une situation donnée, la personne en formation est capable de distinguer et de nommer les facteurs déterminants de la situation et, sur cette base, de choisir parmi un panel d'outils préalablement étudiés celui/ceux qui lui semble le/les plus adéquats et de le/les utiliser correctement dans le but de déduire une évolution plausible à cette situation. Elle est en outre en mesure d'expliquer sa démarche de travail.

Niveau taxonomique 3 :

Appliquer

Utiliser les connaissances antérieures acquises (dont la maîtrise des procédures) dans de nouvelles situations pour tenter de résoudre, de meilleure façon ou de façon univoque, des problèmes.

Objectifs :

- Lire, comprendre et résumer un texte informatif court (environ 500 mots) sur un sujet connu
- Mettre en évidence des mots-clés dans un corpus de textes type articles de quotidiens locaux concernant des sujets sur lesquels la personne en formation a déjà des connaissances
- Déduire une prise de position sur une situation donnée en fonction des références connues (courant politique / idéologique, textes de loi, mouvement culturel / religieux, etc.)
- Rédiger un texte explicatif simple (environ 200 mots)
- Produire un texte narratif en respectant à partir d'un schéma défini
- Raconter oralement une histoire

Thème 2 : Le droit à la formation

Contenu	Société		Langue et communication
L'importance du droit dans notre quotidien	Sources du droit Droit public – droit privé Codes (obligations, civil, pénal) Formes de contrats (tacite, oral, écrit, authentique)	Droit	S'approprier le vocabulaire propre au droit Lecture « Droit suisse » (LEP) Étude de cas Exercices de correspondance
Le travail des enfants	Hier, aujourd'hui, du travail des enfants au droit à l'enfance	Histoire	Lecture de textes Rédaction d'une chronologie de l'évolution et des changements du statut du travail des enfants
Le droit à la formation	Évolution du statut de l'apprentissage au travers de 6 contrats chronologiques Filières professionnelles	Économie -droit	Grille à compléter : reformuler les informations Comprendre l'évolution du statut de l'apprenti
Actualité politique	À traiter lors des votations d'automne Démocratie directe suisse : <ul style="list-style-type: none"> • structure du pouvoir • partis politiques • initiative / référendum 	Politique	Lecture « Institutions politiques suisses » (LEP) S'approprier le vocabulaire propre à la politique Questionnaire sur le(s) sujet(s) de votations ou d'élections
Correspondance	À traiter dans l'année Les bases de la correspondance		Rédaction d'une lettre

Notions grammaticales – orthographiques – de conjugaison

- ou / où
- quelque / quelques / quel que
- les pronoms
- le participe passé précédé de « en »
- ont / on
- conjugaison des verbes du groupe 3

Produit tangible : exposé oral

Sujet :	Les technologies dans mon métier
Consignes :	Répondre à la question : Dans votre métier quelles sont les techniques qui respectent le développement durable ? Présenter les technologies dans son métier : matériaux/outils/label/déchets
Documents de référence :	Grille d'évaluation

2^{ème} année – La prise de distance & la recherche et synthèse d'informations

Langue & Communication – Progression B1 -> B1+

B1

Compétences productives	<p>Ecrire des textes simples et cohérents sur des sujets connus ou qui intéressent la personne en formation</p> <p>S'exprimer clairement et de manière simple sur un sujet connu</p> <p>Donner brièvement les raisons et explication de ses choix, opinions, projets</p> <p>Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions</p>
Compétences réceptives	<p>Comprendre les points essentiels sur un sujet connu, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé</p> <p>Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité ou des sujets qui intéressent la personne en formation</p> <p>Comprendre des textes rédigés dans une langue courante</p>
Compétences normatives	<p>Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire</p> <p>Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public</p> <p>Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre sur des sujets connus</p> <p>Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu</p>

B1+ La définition des niveaux intermédiaires est du fait des rédacteurs sur la base des indications du CECR

Compétences productives	<p>Ecrire des textes cohérents et structurés sur des sujets travaillés</p> <p>S'exprimer clairement et de manière simple en toutes circonstances</p> <p>Donner les raisons et explications de ses choix, opinions, projets et les défendre</p> <p>Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions en les liant à des passages et / ou à des connaissances travaillées en cours</p>
Compétences réceptives	<p>Comprendre les points essentiels sur un sujet d'actualité ou sociétal, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé</p> <p>Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles standards, quel que soit le sujet</p> <p>Comprendre des textes rédigés dans une langue courante quel que soit le sujet ou dans un langage spécialisé lorsque le sujet est en lien avec un contenu étudié</p>
Compétences normatives	<p>Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire</p> <p>Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public (contenu) et adapter son discours en fonction de cela (forme)</p> <p>Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre, même lorsque les interlocuteurs ne connaissent pas le sujet</p> <p>Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu</p>

Semestre 3 – La prise de distance

Démarche de travail

Le troisième semestre est dévolu à des activités de comparaison (y compris d'opposition) d'informations visant à préparer une prise de position. Pour atteindre cet objectif, des activités de reformulation et de réorganisation de l'information sont abordées.

Face à une problématique donnée, la personne en formation est capable d'identifier les constituants essentiels de cette dernière, de distinguer les éléments qui lui sont liés (conséquences, facteurs d'influence) et de les ordonner, c'est-à-dire d'identifier des catégories et de classer les éléments. A partir des classements, la personne en formation est capable de comparer et confronter ces éléments pour prendre position.

Niveau taxonomique 4

Analyser

Morceler ou découper un objet ou de l'information selon ses parties, les examiner (tout en tentant de les comprendre ou d'en comprendre le fonctionnement ou la structure) en isolant les causes, en faisant des inférences, afin de pouvoir généraliser.

Objectifs

- Construire et utiliser des tableaux à double entrée à partir d'informations sur un sujet que la personne en formation connaît
- Etablir un commentaire à partir d'informations graphiques
- Résumer sous la forme de notes graphiques dites « logiques » un article de journal du type reportage sur un sujet connu
- Résumer un discours explicatif / informatif oral et/ou visuel portant sur un sujet connu de la personne en formation
- Produire des textes explicatifs / informatifs structurés selon une méthode logique / hiérarchisée (1, 1.1, 1.1.1, 2, ...)
- Intégrer un paragraphe argumentatif comme conclusion à un texte explicatif que la personne en formation a rédigé
- Participer à des débats d'idées en respectant les règles du genre

Thème 3 : Les acteurs de l'État de droit

L'année commence par un bref rappel de ce qui compose le cours de culture générale (présentation des domaines S et L&C, nombre d'heures, matériel et évaluation) et de son contenu annuel dans la perspective du programme complet.

Retour sur les acquis de l'année précédente :

- les aspects de la culture générale,
- on ne naît pas humain on le devient,
- l'État de droit est une construction historique et culturelle.

Objectifs principaux

- connaître les acteurs de l'État de droit (stabiliser et ajouter aux acquis de l'année précédente),
- comprendre les implications et les mécanismes de l'économie dans un État de droit,
- évaluer les dangers et les limites dans un État de droit,
- comprendre le réveil des consciences,
- définir les concepts de liberté, de responsabilité et de consomm-acteurs,
- dégager des liens entre la politique et l'économie.

Tout au long de l'année, des exercices rattachés aux textes étudiés permettront de réviser et d'améliorer le français technique.

Contenu	Société		Langue et communication
Rappel du cours de culture générale	Retour sur les acquis		Lecture et reprise des documents de première année utiles à la deuxième Synthèse écrite
Fonctionnement Quels sont les acteurs de l'État de droit ?	Constitution Citoyen, citoyenne Structure du pouvoir Laïcité Partis politiques Groupes de pression - lobby Initiative / référendum La presse	Politique	S'approprier le vocabulaire propre à la politique Questionnaire portant sur les « Institutions politiques suisses » (LEP) Être capable de définir l'État de droit Lecture de la presse
Qu'est-ce que l'économie ?	Définition de l'économie politique Quelles sont les politiques économiques ? État libéral / État providence Gauche, centre, droite	Économie - droit	Comprendre les liens entre la politique et l'économie Analyse de caricatures, chansons Lecture de textes courts et résumés des idées essentielles Étude de sémantique : polysémie, sens propre et figuré, péjoratifs et mélioratifs, dénotation et connotation
L'économie nationale	Les secteurs économiques Les circuits économiques Le PIB Les cycles économiques Les finances publiques Les impôts Le chômage		Lecture « Économie suisse » (LEP) S'approprier le vocabulaire propre à l'économie Comprendre les points essentiels de l'économie nationale
Les entreprises	Formes juridiques Les grandes entreprises Les entrepreneurs Les comptes de l'entreprise Les entreprises publiques Les syndicats		Utilisation de textes d'actualité Lecture « Droit suisse » (LEP) Débat oral
Le marché	Offre et demande La concurrence Les prix L'inflation		Utilisation de textes d'actualité Analyse de l'image, de logos et de publicités
Les échanges avec l'étranger	Mondialisation L'OMC La Suisse et l'Europe Rapports Nord - Sud	Économie - écologie	Comprendre les enjeux avec des exemples tirés de l'actualité

Notions grammaticales – orthographiques – de conjugaison

- le participe passé des verbes pronominaux
- leur
- tout
- les adjectifs de couleurs
- le participe passé précédé de « le peu »
- sont / son

Produit tangible : visite d'une association ou d'un syndicat

Sujet :	comprendre les buts, objectifs et activités de cette association ou de ce syndicat
Consignes :	rédiger un compte-rendu de la visite
Documents de référence :	Grille d'évaluation

Semestre 4 – La recherche d'informations et la synthèse

Niveau taxonomique 5

Synthétiser

Mettre en application un ensemble de connaissances et d'habiletés afin de créer un objet nouveau, cohérent et original.

Démarche de travail

Le quatrième semestre est dévolu à des activités de type analytique. La personne en formation recherche dans un but explicatif les causes d'une situation problématique donnée ou d'un phénomène sociétal. Parallèlement, des compétences de recherche et de synthèse d'informations sont travaillées.

La personne en formation identifie une situation de ce type, s'interroge sur les causes de celle-ci et recherche de la documentation sur le sujet. Sur cette base, elle est capable de définir les orientations des différents discours référenciés, de distinguer les différents acteurs concernés ainsi que leurs intérêts et stratégies respectifs. Elle se forge sa propre opinion qu'elle expose et défend.

Objectifs :

- Elaborer, sur la base d'une situation donnée, une question permettant de lancer une recherche sur les causes de celle-ci
- Rechercher sur internet, dans un centre de documentation ou auprès d'experts des sources pertinentes sur un sujet et les classer
- Reformuler des informations se rapportant à une situation donnée selon une grille d'analyse donnée (par exemple : acteurs / intérêts / stratégie)
- Produire un texte argumentatif structuré dans lequel la personne en formation prend position sur une problématique connue
- Rédiger, dans la perspective d'une présentation publique (exposition ou exposé), une série de courts textes explicatifs permettant de comprendre un sujet dans sa globalité
- S'exercer à la présentation orale informative / explicative sur un sujet préalablement travaillé (communication verbale et non-verbale)

Thème 4 : Idéal, dangers et limites de l'État de droit

Aspects	Contenu		Langue et communication
Dysfonctionnements Les dangers et limites de l'État de droit	Les inégalités (genre) La planète en danger <i>Film</i>	Philosophie / éthique et science / technologie	Analyse d'exemples tirés de l'actualité Étude du texte narratif : récit et discours, point de vue (interne, externe et omniscient) et structure du récit Séquence sur le film
Le réveil des consciences	L'avant-garde éclairée Le monde associatif L'altermondialisme Liberté : être libre c'est choisir Responsabilité : choisir c'est engager sa responsabilité Consomm-acteurs : être responsable de ce que l'on consomme	Philosophie / éthique	Lecture de textes courts et résumés des idées essentielles Lectures d'extraits de textes fondateurs Extraits du livre de José Bové
Remise en cause des politiques économiques	Une économie au service de l'humain ou l'humain au service de l'économie ? <i>Film</i>	Économie - philosophie / éthique	Séquence sur le film
Actualité politique	À traiter lors des votations	Politique	Révision du vocabulaire propre à la politique Questionnaire sur le(s) sujet(s) de votations ou d'élections

Notions grammaticales – orthographiques – de conjugaison

- ce (c') / se (s')
- qui
- les noms composés
- les adjectifs numéraux
- le participe passé suivi d'un infinitif
- que je sois / que j'aie / faisais / ferai

Produit tangible : winner - loser

Sujet :	Analyse des images Création d'une affiche en groupe Explication orale
Consignes :	utiliser des journaux, des magazines
Aspect :	sociologie / identité et socialisation
Documents de référence :	Grille d'évaluation

Travail de Recherche Personnel 2 : réalisation d'un travail de recherche personnel sur 4 semaines

Sujet :	Expliquer un problème et/ou un danger et/ou une limite, en rapport avec l'État de droit
Consignes :	Utiliser 2 ou 3 aspects pour réaliser un dossier de 7-8 pages, dont 4 pages de texte Utiliser un ouvrage comme principale source d'information
Structure :	Introduction (expliquer la problématique) Développement Conclusion
Documents de référence :	Guide méthodique et grille d'évaluation

3^{ème} année – Formations en 3 ans – Le travail personnel d'approfondissement & la fin de formation

Langue & Communication – Progression B1+ -> B2

B1+ La définition des niveaux intermédiaires est du fait des rédacteurs sur la base des indications du CECR

Compétences productives	<p>Ecrire des textes cohérents et structurés sur des sujets travaillés</p> <p>S'exprimer clairement et de manière simple en toutes circonstances</p> <p>Donner les raisons et explications de ses choix, opinions, projets et les défendre</p> <p>Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions en les liant à des passages et / ou à des connaissances travaillées en cours</p>
Compétences réceptives	<p>Comprendre les points essentiels sur un sujet d'actualité ou sociétal, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé</p> <p>Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles standards, quel que soit le sujet</p> <p>Comprendre des textes rédigés dans une langue courante quel que soit le sujet ou dans un langage spécialisé lorsque le sujet est en lien avec un contenu étudié</p>
Compétences normatives	<p>Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire</p> <p>Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public (contenu) et adapter son discours en fonction de cela (forme)</p> <p>Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre, même lorsque les interlocuteurs ne connaissent pas le sujet</p> <p>Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu</p>

B2

Compétences productives	<p>Ecrire un essai ou un rapport dans lequel intervient de l'argumentation</p> <p>S'exprimer spontanément avec aisance, clairement et en détail sur un sujet connu</p> <p>Ecrire des textes mettant en valeur la propre interprétation de la personne en formation d'un événement ou d'une expérience</p> <p>Exprimer son opinion et la défendre lors d'un exposé ou d'une conversation</p>
Compétences réceptives	<p>Comprendre des conférences ou discours longs, suivre une argumentation complexe sur un sujet connu</p> <p>Comprendre les émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité</p> <p>Lire des articles ou rapports adoptant un point de vue complexe sur des questions contemporaines</p> <p>Comprendre un roman</p>
Compétences normatives	<p>S'exprimer de façon claire, fluide et bien structurée, tant oralement que par écrit</p> <p>Utiliser diverses expressions appropriées pour introduire son propos avec fluidité pour prendre la parole ou pour gagner du temps afin de réfléchir sans perdre la parole</p> <p>Posséder un vocabulaire étendu permettant de combler une lacune par une périphrase</p> <p>Reformuler son discours lorsqu'il est mal compris ou lorsque la formulation induit des ambiguïtés</p>

Semestre 5 – Formations en 3 ans – Semestre TPA

Démarche de travail

Le tableau ci-dessous résume les compétences propres aux deux TPA. *Les compétences en italique sont propres au parcours 4 ans*, tandis que les autres sont valables pour les parcours en 3 et 4 ans.

Selon la durée d'apprentissage, l'accompagnement est plus suivi et structuré pour les formations en 3 ans, ce dans le but de développer les savoir-faire décrits dans le semestre 5 « Problématisation » dans un esprit d'évaluation formatrice. Pour les formations en 4 ans, les personnes en formation sont plus libres et autonomes, démontrant ainsi par l'acte l'acquisition des compétences permettant la réalisation du TPA.

Niveau taxonomique 6

Evaluer

Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.

Objectifs

	Compétences L&C	Compétences méthodologiques	Compétences Société
Problématique	⇒ Formuler une question qui ouvre au débat	⇒ Sélectionner des angles d'approches pour résoudre la problématique (aspects) ⇒ Répondre à la question posée en s'appuyant sur son travail	⇒ Choisir un sujet ⇒ Etablir un lien entre le sujet choisi et le thème imposé
Information		⇒ Utiliser différents types de sources (pas uniquement internet)	⇒ Rechercher des informations en lien avec le sujet choisi ⇒ Trier l'information selon les aspects à traiter et les questions y afférentes
Rédaction et présentation	⇒ Résumer objectivement une source (par aspect) ⇒ <i>Réaliser la synthèse objective de plusieurs sources (par aspect)</i> ⇒ Maîtrise de la langue ⇒ Intégrer des repères visuels à la présentation de son texte (paragraphe, sous-titres, chapitres, table des matières...) ⇒ Etablir une bibliographie correctement présentée	⇒ Commenter l'information (prendre du recul « on voit que... ») ⇒ <i>Argumenter quant au résultat de la recherche (prendre position « je pense que... »)</i> ⇒ S'appuyer sur une source visuelle (graphique, photo, ...) pour élaborer un commentaire de l'information	⇒ Organiser son travail dans le but d'être compris du lecteur : ordre et hiérarchie des informations, contextes (historique, politique, économique, ...) explicités, établissement d'un glossaire, ... ⇒ Illustrer son propos par des photos, graphiques, ...
Démarche		⇒ Organiser son travail et son temps, respecter les délais ⇒ Dresser le bilan des acquis en termes de savoir-faire ⇒ Prendre du recul par rapport au travail effectué pour expliciter sa démarche (mode d'emploi du TPA) ⇒ Nommer les difficultés rencontrées ⇒ <i>Identifier le moyen de surmonter les obstacles rencontrés</i>	⇒ Dresser le bilan de ce que l'on a acquis en termes de connaissances
Oral	⇒ S'exprimer dans un français correct ⇒ Veiller à sa gestuelle (expression non verbale)	⇒ <i>Défendre son travail et ses prises de position</i>	⇒ Restituer oralement sa problématique et le résultat de sa recherche, de manière auto-suffisante (de manière à être compris par quelqu'un n'ayant pas lu le travail)

Thème 5 – Formations en 3 ans – Travail Personnel d'Approfondissement (TPA)

En dernière année d'apprentissage, un TRAVAIL PERSONNEL D'APPROFONDISSEMENT (TPA) fait partie des examens de culture générale. Il a pour but de montrer que l'élève est capable d'élaborer de manière autonome un dossier de recherche en exerçant son sens critique et en défendant ses propres opinions.

Plus généralement, la directive sur le Travail personnel d'approfondissement d'août 2009 lui assigne 5 objectifs :

- d'aborder un sujet de façon personnelle, méthodique et approfondie;
- de planifier une tâche à long terme et de tenir les délais fixés par un échéancier;
- de maîtriser la recherche et le traitement d'informations;
- de développer sa capacité à être autonome;
- de présenter oralement et par écrit son étude.

Le TPA comprend : un dossier écrit de dix à quinze pages (dont le texte est composé d'environ 3000 mots, non compris la page de titre, la table des matières, la bibliographie, les illustrations et les annexes) et une présentation orale de 30 minutes durant laquelle l'élève a l'occasion d'exposer son travail et de le défendre. Il doit être réalisé en 12 semaines, la présentation orale suivant d'environ 15 jours la remise du travail.

Le sujet du TPA est laissé au choix de l'élève, mais doit s'inscrire dans l'histoire des XXe et XXIe siècle. Il peut être de types différents :

- Un personnage célèbre : politicien, artiste, écrivain, scientifique, etc.
- Un événement marquant du/des siècle/s
- Un mouvement d'idée et d'action artistique, philosophique, politique, scientifique, etc.
- Un objet significatif de la période, une découverte.

Ce sujet sera traité sous l'angle des différents aspects abordés dans l'enseignement de culture générale (culture, droit, histoire, économie, etc.), articulés autour d'une problématique. La problématique consiste à aborder le sujet non pas comme un exposé, mais sous la forme d'un questionnement : ainsi le travail a pour but d'apporter des éléments de réponse au questionnement de départ, sur lequel on revient dans la conclusion. Enfin, l'élaboration de ce travail est planifiée et organisée selon un guide méthodique remis à l'élève au début du travail.

Documents : Guide méthodique

Aspect : « Technologie » : Recherche et critique des sources d'information dans les media et sur Internet

Semestre 6 – Fin de formation – Formations en 3 ans

Niveau taxonomique 6

Evaluer

Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.

Démarche de travail

1. Le travail autour de la recherche d'emploi et des possibilités de formation ultérieure

Les personnes en formation arrivant au terme de leur contrat d'apprentissage vont être confrontées à la recherche d'un emploi à court ou moyen terme. Une préparation à cette phase de la vie professionnelle a lieu en formation initiale.

2. La réalisation d'un bilan de la formation

Il est intéressant, pour les personnes en formation arrivant au terme de leur parcours, de réaliser un bilan de celui-ci. L'objectif de la démarche est triple :

- Favoriser, par l'identification et l'explicitation des compétences que le bilan suppose, une prise de conscience de ses acquis.
- Travailler au transfert des compétences acquises. Dans une optique qualitative, toute formation assure que les acquis puissent être transférés dans des contextes autres que celui de la formation. Au travers de la démarche de bilan, des liens peuvent être établis avec les réalités personnelle, professionnelle et sociale des personnes en formation et la capacité de transfert peut être entraînée.
- Cibler ce qui n'a pas été acquis durant la formation et donc d'y remédier.

3. La préparation à l'examen

Un travail de préparation à l'examen final est réalisé durant ce semestre.

Thème 6 – Formations en 3 ans – Défis individuels et collectifs de notre temps, une question d'éthique

Le semestre commence par un bref rappel de ce qui compose le cours de culture générale (présentation des domaines S et L&C, nombre d'heures, matériel et évaluation) et de son contenu annuel dans la perspective du programme complet.

Retour sur les acquis des années précédentes

- les aspects de la culture générale,
- on ne naît pas humain on le devient,
- l'État de droit est une construction historique et culturelle,
- les problèmes de l'État de droit.

Objectifs principaux

- stabiliser et rajouter aux acquis des années précédentes,
- rédaction du Travail Personnel d'Approfondissement (TPA),
- définir les concepts de défis individuels et collectifs,
- comprendre les défis individuels et collectifs de notre temps,
- révision en vue de l'examen final de culture générale.

Tout au long de l'année, des exercices rattachés aux textes étudiés permettront de réviser et d'améliorer le français technique.

Contenu	Société		Langue et communication
Rappel sur le cours de culture générale	Retour sur les acquis		Lecture et reprise des notions et documents de première et deuxième années utiles à la troisième
Introduction Définir les concepts	Défis Individuels Collectifs		S'approprier le vocabulaire
Les défis individuels	L'art d'aimer Famille, droit La réussite professionnelle, CV, lettre de motivation L'autonomie financière, budget et endettement L'engagement citoyen La désobéissance civile <i>Film</i>	Sociologie / I&S - droit	Lecture « Droit suisse » (LEP) Étude des figures de rhétorique Textes de Frömm, Rougemont, Cohen, Bové Étude de cas Séquence sur le film
Les défis collectifs	Santé et assurances Migrations Multiculturalité Religion, Culture Repli identitaire Peur de l'autre, de l'étranger Mondialisation Le réveil de l'Asie Développement durable <i>Film</i>		Utilisation de thèmes d'actualité Questionnaire Séquence sur le film
La place de l'éthique	Réflexion sur les valeurs La responsabilité Le concept du « <i>salaud légaliste</i> »	Philosophie / éthique	Étude de cas Textes de Savater, Pennac, Jollien Lecture du texte de Comte-Sponville
Révision en vue de l'examen de Culture Générale			<i>Utilisation d'anciens examens</i>
Actualité politique	À traiter lors des votations	Politique	Révision du vocabulaire propre à la politique Questionnaire sur le(s) sujet(s) de votations ou d'élections

Grammaire – conjugaison – orthographe

Les notions suivantes doivent être vues en troisième année :

- les verbes qui doublent le « r » dans certains cas
- même
- quoique / quoi que
- les adjectifs – cas spéciaux
- -ence / -ance
- -emment / -amment
- le participe présent et l'adjectif verbal
- les verbes dont le « y » devient « i »

3^{ème} année – Formations en 4 ans – La problématisation & la résolution de problèmes

Langue & Communication – Progression B1+ -> B2

B1+ La définition des niveaux intermédiaires est du fait des rédacteurs sur la base des indications du CECR

Compétences productives	<p>Ecrire des textes cohérents et structurés sur des sujets travaillés</p> <p>S'exprimer clairement et de manière simple en toutes circonstances</p> <p>Donner les raisons et explications de ses choix, opinions, projets et les défendre</p> <p>Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions en les liant à des passages et / ou à des connaissances travaillées en cours</p>
Compétences réceptives	<p>Comprendre les points essentiels sur un sujet d'actualité ou sociétal, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé</p> <p>Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles standards, quel que soit le sujet</p> <p>Comprendre des textes rédigés dans une langue courante quel que soit le sujet ou dans un langage spécialisé lorsque le sujet est en lien avec un contenu étudié</p>
Compétences normatives	<p>Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire</p> <p>Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public (contenu) et adapter son discours en fonction de cela (forme)</p> <p>Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre, même lorsque les interlocuteurs ne connaissent pas le sujet</p> <p>Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu</p>

B2

Compétences productives	<p>Ecrire un essai ou un rapport dans lequel intervient de l'argumentation</p> <p>S'exprimer spontanément avec aisance, clairement et en détail sur un sujet connu</p> <p>Ecrire des textes mettant en valeur la propre interprétation de la personne en formation d'un événement ou d'une expérience</p> <p>Exprimer son opinion et la défendre lors d'un exposé ou d'une conversation</p>
Compétences réceptives	<p>Comprendre des conférences ou discours longs, suivre une argumentation complexe sur un sujet connu</p> <p>Comprendre les émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité</p> <p>Lire des articles ou rapports adoptant un point de vue complexe sur des questions contemporaines</p> <p>Comprendre un roman</p>
Compétences normatives	<p>S'exprimer de façon claire, fluide et bien structurée, tant oralement que par écrit</p> <p>Utiliser diverses expressions appropriées pour introduire son propos avec fluidité pour prendre la parole ou pour gagner du temps afin de réfléchir sans perdre la parole</p> <p>Posséder un vocabulaire étendu permettant de combler une lacune par une périphrase</p> <p>Reformuler son discours lorsqu'il est mal compris ou lorsque la formulation induit des ambiguïtés</p>

Semestre 5 – Formations en 4 ans – La problématisation

Démarche de travail

Le cinquième semestre est dévolu à des activités de type inductif. A partir de situations données, la personne en formation est à même de développer des hypothèses pertinentes quant au fonctionnement d'un phénomène et de vérifier ses hypothèses. Les activités proposées favorisent l'apprentissage de la problématisation et développent des compétences de synthèse.

La personne en formation identifie et met en évidence un phénomène récurrent dans plusieurs situations distinctes. Elle recherche des causes à ces phénomènes et développe à partir de ses connaissances personnelles des hypothèses de nature explicative. Elle vérifie ses hypothèses sur d'autres situations, les valide ou les invalide. La personne en formation est en outre capable de justifier sa démarche de travail et de défendre les hypothèses posées.

Niveau taxonomique 5 et 6

Synthétiser

Mettre en application un ensemble de connaissances et d'habiletés afin de créer un objet nouveau, cohérent et original.

Evaluer

Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.

Objectifs

- Problématiser un phénomène sociétal, soit se poser une / des questions sur son fonctionnement et développer des hypothèses explicatives en fonction de connaissances acquises au cours de la formation
- Résumer les éléments d'une situation ou d'un phénomène en les catégorisant, sous la forme par exemple de schémas heuristiques, de poster informatif, etc.
- Rechercher de manière autonome des informations précises sur internet, en centre de documentation, auprès d'experts ou de toutes autres sources valables
- A partir de plusieurs sources différentes, rédiger une synthèse d'informations
- Rédiger un texte d'opinion (manifeste, lettre de lecteurs, défense, etc.) en puisant ses arguments dans des sources valides
- Présenter les objectifs de son travail en expliquant et en justifiant la démarche adoptée
- Défendre oralement son travail face à des contradicteurs

Thème 5 – Formations en 4 ans – Défis individuels de notre temps

L'année commence par un bref rappel de ce qui compose le cours de culture générale (présentation des domaines S et L&C, nombre d'heures, matériel et évaluation) et de son contenu annuel dans la perspective du programme complet.

Retour sur les acquis des années précédentes

- les aspects de la culture générale,
- on ne naît pas humain on le devient,
- l'État de droit est une construction historique et culturelle,
- fonctionnement et dysfonctionnement de l'État de droit.

Objectifs principaux

- stabiliser et rajouter aux acquis des années précédentes,
- définir les concepts de défis individuels et collectifs,
- comprendre les défis individuels et collectifs de notre temps.

Tout au long de l'année, des exercices rattachés aux textes étudiés permettront de réviser et d'améliorer le français technique.

Contenu	Société		Langue et communication
Rappel sur le cours de culture générale	Retour sur les acquis		Lecture et reprise des notions et documents de première et deuxième années utiles à la troisième
Introduction Définir les concepts	Défis Individuels Collectifs		S'approprier le vocabulaire
Les défis individuels	L'art d'aimer Famille, droit La réussite professionnelle, CV, lettre de motivation L'autonomie financière, budget et endettement L'engagement citoyen La désobéissance civile <i>Film</i>	Sociologie / I&S - droit	Lecture « Droit suisse » (LEP) Étude des figures de rhétorique Textes de Frömm, Rougemont, Cohen, Bové Étude de cas Séquence sur le film
Actualité politique	À traiter lors des votations	Politique	Révision du vocabulaire propre à la politique Questionnaire sur le(s) sujet(s) de votations ou d'élections

Grammaire – conjugaison – orthographe

Les notions suivantes doivent être vues en troisième année :

- les verbes qui doublent le « r » dans certains cas
- même
- quoique / quoi que
- les adjectifs – cas spéciaux
- -ence / -ance
- -emment / -amment
- le participe présent et l'adjectif verbal
- les verbes dont le « y » devient « i »

Produit tangible : rédaction d'un poème

Sujet :	Rédaction d'un poème
Consignes :	Introduction à la versification Écriture d'un poème
Documents de référence :	Guide et grille d'évaluation

Semestre 6 – Formations en 4 ans – La résolution de problème**Niveau taxonomique 6****Evaluer**

Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.

Démarche de travail

Le sixième semestre est dévolu à une approche systématique. L'objectif visé ici est l'identification des relations entre différents facteurs composant un phénomène et la définition de leurs interactions respectives. Face à une situation donnée, la personne en formation est à même de définir les liens entre les différents facteurs et de juger de leur influence respective sur la situation. Elle est en mesure de développer des hypothèses justifiées sur l'évolution de la situation. Au cours de ce semestre, sont visées des compétences de résolution de problèmes.

La personne en formation identifie un phénomène social et distingue les différents facteurs qui lui sont liés. Elle identifie les liens qui unissent ces facteurs au phénomène étudié et juge de leur influence réciproque. Elle peut modéliser le phénomène et émettre des hypothèses quant à l'évolution de celui-ci en fonction des facteurs identifiés.

Objectifs

- Résumer des informations sur un phénomène sous forme de notes graphiques, par exemple modulaires, à partir de plusieurs sources différentes
- Utiliser en situation les connaissances acquises lors de la formation dans chacun des aspects société (sont considérées comme connaissances acquises les contenus obligatoires définis par chacun des PEE)
- Définir au préalable sa méthode de travail, s'y tenir et la justifier
- Présenter un phénomène social sous une forme symbolique, par exemple graphique, permettant d'en saisir facilement la complexité
- Présenter et justifier oralement ses opinions sur la base de faits réels

Thème 6 – Formations en 4 ans – Défis collectifs de notre temps

Contenu	Société		Langue et communication
Les défis collectifs	Santé et assurances Migrations Multiculturalité Religions, culture Repli identitaire Peur de l'autre, de l'étranger Mondialisation Le réveil de l'Asie Développement durable <i>Film</i>		Utilisation de thèmes d'actualité Questionnaire Séquence sur le film

Produit tangible : voir ou lire une pièce de théâtre

Sujet :	Voir ou lire une pièce de théâtre
Consignes :	Introduction au théâtre Interprétation ou analyse d'un extrait
Documents de référence :	Guide et grille d'évaluation

Travail de Recherche Personnel 3 : réalisation d'un travail de recherche personnel sur 5 semaines

Sujet :	Approfondir un défi collectif
Consignes :	Utiliser 3 aspects pour réaliser un dossier de 7-8 pages, dont 6 pages de texte Utiliser un ouvrage comme principale source d'information
Structure :	Introduction (expliquer la problématique) Développement Conclusion
Documents de référence :	Guide méthodique et grille d'évaluation

4ème année – Formations en 4 ans – Le travail personnel d'approfondissement & la fin de formation

Langue & Communication – Progression B2 -> B2+

B2

Compétences productives	<p>Ecrire un essai ou un rapport dans lequel intervient de l'argumentation</p> <p>S'exprimer spontanément avec aisance, clairement et en détail sur un sujet connu</p> <p>Ecrire des textes mettant en valeur la propre interprétation de la personne en formation d'un événement ou d'une expérience</p> <p>Exprimer son opinion et la défendre lors d'un exposé ou d'une conversation</p>
Compétences réceptives	<p>Comprendre des conférences ou discours longs, suivre une argumentation complexe sur un sujet connu</p> <p>Comprendre les émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité</p> <p>Lire des articles ou rapports adoptant un point de vue complexe sur des questions contemporaines</p> <p>Comprendre un roman</p>
Compétences normatives	<p>S'exprimer de façon claire, fluide et bien structurée, tant oralement que par écrit</p> <p>Utiliser diverses expressions appropriées pour introduire son propos avec fluidité pour prendre la parole ou pour gagner du temps afin de réfléchir sans perdre la parole</p> <p>Posséder un vocabulaire étendu permettant de combler une lacune par une périphrase</p> <p>Reformuler son discours lorsqu'il est mal compris ou lorsque la formulation induit des ambiguïtés</p>

B2+ La définition des niveaux intermédiaires est du fait des rédacteurs sur la base des indications du CECR

Compétences productives	<p>Ecrire un essai ou un rapport dans lequel intervient de l'argumentation reprenant et faisant converger d'autres discours pour faciliter le développement du sien propre</p> <p>S'exprimer spontanément avec aisance, clairement et en détail sur un sujet connu</p> <p>Ecrire des textes mettant en valeur la propre interprétation de la personne en formation d'un événement ou d'une expérience et défendre cette interprétation face à d'autres possibles</p> <p>Exprimer son opinion et la défendre lors d'un exposé ou d'une conversation, tout en reprenant et faisant converger d'autres discours pour faciliter le développement du sien propre et / ou faire avancer la conversation</p>
Compétences réceptives	<p>Comprendre des conférences ou discours longs, suivre une argumentation complexe sur un sujet connu et se l'approprier</p> <p>Comprendre les émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité et utiliser des éléments de ces dernières pour défendre ses opinions</p> <p>Lire des articles ou rapports adoptant un point de vue complexe sur des questions contemporaines et en dégager la structure</p>
Compétences normatives	<p>S'exprimer de façon claire, fluide et bien structurée, tant oralement que par écrit</p> <p>Utiliser diverses expressions appropriées, en lien avec les propos des interlocuteurs précédents, pour introduire son propos avec fluidité pour prendre la parole ou pour gagner du temps afin de réfléchir sans perdre la parole</p> <p>Posséder un vocabulaire étendu permettant de combler une lacune par une périphrase, même lorsque celle-ci recouvre un domaine abstrait</p> <p>Reformuler son discours lorsqu'il est mal compris ou lorsque la formulation induit des ambiguïtés</p>

Semestre 7 – Formations en 4 ans – Semestre TPA

Démarche de travail

Le tableau ci-dessous résume les compétences propres aux deux TPA. *Les compétences en italique sont propres au parcours 4 ans*, tandis que les autres sont valables pour les parcours en 3 et 4 ans.

Selon la durée d'apprentissage, l'accompagnement est plus suivi et structuré pour les formations en 3 ans, ce dans le but de développer les savoir-faire décrits dans le semestre 5 « Problématisation » dans un esprit d'évaluation formatrice. Pour les formations en 4 ans, les personnes en formation sont plus libres et autonomes, démontrant ainsi par l'acte l'acquisition des compétences permettant la réalisation du TPA.

Niveau taxonomique 6

Evaluer

Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.

Objectifs

	Compétences L&C	Compétences méthodologiques	Compétences Société
Problématique	⇒ Formuler une question qui ouvre au débat	⇒ Sélectionner des angles d'approches pour résoudre la problématique (aspects) ⇒ Répondre à la question posée en s'appuyant sur son travail	⇒ Choisir un sujet ⇒ Etablir un lien entre le sujet choisi et le thème imposé
Information		⇒ Utiliser différents types de sources (pas uniquement internet)	⇒ Rechercher des informations en lien avec le sujet choisi ⇒ Trier l'information selon les aspects à traiter et les questions y afférentes
Rédaction et présentation	⇒ Résumer objectivement une source (par aspect) ⇒ <i>Réaliser la synthèse objective de plusieurs sources (par aspect)</i> ⇒ Maîtrise de la langue ⇒ Intégrer des repères visuels à la présentation de son texte (paragraphe, sous-titres, chapitres, table des matières...) ⇒ Etablir une bibliographie correctement présentée	⇒ Commenter l'information (prendre du recul « on voit que... ») ⇒ <i>Argumenter quant au résultat de la recherche (prendre position « je pense que... »)</i> ⇒ S'appuyer sur une source visuelle (graphique, photo, ...) pour élaborer un commentaire de l'information	⇒ Organiser son travail dans le but d'être compris du lecteur : ordre et hiérarchie des informations, contextes (historique, politique, économique, ...) explicités, établissement d'un glossaire,... ⇒ Illustrer son propos par des photos, graphiques, ...
Démarche		⇒ Organiser son travail et son temps, respecter les délais ⇒ Dresser le bilan des acquis en termes de savoir-faire ⇒ Prendre du recul par rapport au travail effectué pour expliciter sa démarche (mode d'emploi du TPA) ⇒ Nommer les difficultés rencontrées ⇒ <i>Identifier le moyen de surmonter les obstacles rencontrés</i>	⇒ Dresser le bilan de ce que l'on a acquis en termes de connaissances
Oral	⇒ S'exprimer dans un français correct ⇒ Veiller à sa gestuelle (expression non verbale)	⇒ <i>Défendre son travail et ses prises de position</i>	⇒ Restituer oralement sa problématique et le résultat de sa recherche, de manière auto-suffisante (de manière à être compris par quelqu'un n'ayant pas lu le travail)

Thème 7 – Formations en 4 ans – Travail Personnel d'Approfondissement (TPA)

En dernière année d'apprentissage, un TRAVAIL PERSONNEL D'APPROFONDISSEMENT (TPA) fait partie des examens de culture générale. Il a pour but de montrer que l'élève est capable d'élaborer de manière autonome un dossier de recherche en exerçant son sens critique et en défendant ses propres opinions.

Plus généralement, la directive sur le Travail personnel d'approfondissement d'août 2009 lui assigne 5 objectifs :

- d'aborder un sujet de façon personnelle, méthodique et approfondie;
- de planifier une tâche à long terme et de tenir les délais fixés par un échéancier;
- de maîtriser la recherche et le traitement d'informations;
- de développer sa capacité à être autonome;
- de présenter oralement et par écrit son étude.

Le TPA comprend : un dossier écrit de dix à quinze pages (dont le texte est composé d'environ 3000 mots, non compris la page de titre, la table des matières, la bibliographie, les illustrations et les annexes) et une présentation orale de 30 minutes durant laquelle l'élève a l'occasion d'exposer son travail et de le défendre. Il doit être réalisé en 12 semaines, la présentation orale suivant d'environ 15 jours la remise du travail.

Le sujet du TPA est laissé au choix de l'élève, mais doit s'inscrire dans l'histoire des XXe et XXIe siècle. Il peut être de types différents :

- Un personnage célèbre : politicien, artiste, écrivain, scientifique, etc.
- Un événement marquant du/des siècle/s
- Un mouvement d'idée et d'action artistique, philosophique, politique, scientifique, etc.
- Un objet significatif de la période, une découverte.

Ce sujet sera traité sous l'angle des différents aspects abordés dans l'enseignement de culture générale (culture, droit, histoire, économie, etc.), articulés autour d'une problématique. La problématique consiste à aborder le sujet non pas comme un exposé, mais sous la forme d'un questionnement : ainsi le travail a pour but d'apporter des éléments de réponse au questionnement de départ, sur lequel on revient dans la conclusion. Enfin, l'élaboration de ce travail est planifiée et organisée selon un guide méthodique remis à l'élève au début du travail.

Documents : Guide méthodique

Aspect : « Technologie » : Recherche et critique des sources d'information dans les media et sur Internet

Semestre 8 – Fin de formation – Formations en 4 ans

Niveau taxonomique 6

Evaluer

Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.

Démarche de travail

1. Le travail autour de la recherche d'emploi et des possibilités de formation ultérieure

Les personnes en formation arrivant au terme de leur contrat d'apprentissage vont être confrontées à la recherche d'un emploi à court ou moyen terme. Une préparation à cette phase de la vie professionnelle a lieu en formation initiale.

2. La réalisation d'un bilan de la formation

Il est intéressant, pour les personnes en formation arrivant au terme de leur parcours, de réaliser un bilan de celui-ci. L'objectif de la démarche est triple :

- Favoriser, par l'identification et l'explicitation des compétences que le bilan suppose, une prise de conscience de ses acquis.
- Travailler au transfert des compétences acquises. Dans une optique qualitative, toute formation assure que les acquis puissent être transférés dans des contextes autres que celui de la formation. Au travers de la démarche de bilan, des liens peuvent être établis avec les réalités personnelle, professionnelle et sociale des personnes en formation et la capacité de transfert peut être entraînée.
- Cibler ce qui n'a pas été acquis durant la formation et donc d'y remédier.

3. La préparation à l'examen

Un travail de préparation à l'examen final est réalisé durant ce semestre.

Thème 8 – Formations en 4 ans – Vers un monde éthique

Le semestre commence par un bref rappel de ce qui compose le cours de culture générale (présentation des domaines S et L&C, nombre d'heures, matériel et évaluation) et de son contenu annuel dans la perspective du programme complet.

Retour sur les acquis des années précédentes

- les aspects de la culture générale,
- on ne naît pas humain on le devient,
- l'État de droit est une construction historique et culturelle,
- fonctionnement et dysfonctionnement de l'État de droit.

Objectifs principaux

- stabiliser et rajouter aux acquis des années précédentes,
- définir les concepts de défis individuels et collectifs,
- comprendre les défis individuels et collectifs de notre temps.

Tout au long de l'année, des exercices rattachés aux textes étudiés permettront de réviser et d'améliorer le français technique.

Contenu	Société		Langue et communication
Rappel sur le cours de culture générale	Retour sur les acquis		Lecture et reprise des notions et documents des trois premières années utiles à la quatrième
Approfondir la notion d'éthique	Morale Éthique - bioéthique Responsabilité	<i>Philosophie / éthique</i>	Lecture de textes Sujets d'actualité Questionnaire
Monde complexe ≠ monde compliqué Le capitalisme est-il moral ?	Comprendre la complexité Comprendre la place de l'éthique Des ordres de Pascal aux ordres de Comte-Sponville Le concept du « salaud légaliste »	<i>Philosophie / éthique</i>	<i>Utilisation de textes et sujets d'actualité</i> <i>Pascal, Edgar Morin, Comte-Sponville</i> <i>Questionnaire</i> <i>Exercices-débats (problèmes éthiques)</i>
Révision en vue de l'examen de Culture Générale			<i>Utilisation d'anciens examens</i>
Actualité politique	À traiter lors des votations	Politique	Révision du vocabulaire propre à la politique Questionnaire sur le(s) sujet(s) de votations ou d'élections

Récapitulatif TRP

Un dossier par année.

Travail de Recherche Personnel (TRP)

La problématisation pose des difficultés à tout élève du postobligatoire mais fait partie des compétences mobilisant des savoirs, des capacités d'abstraction, de décentration, le transfert de connaissances, bref des opérations mentales complexes qu'il convient de développer à ce niveau d'études.

C'est pourquoi, afin de préparer l'apprenti au Travail Personnel d'Approfondissement, il sera amené à réaliser chaque année un petit travail de recherche qui consiste à :

- intégrer ses acquis,
- expliquer une problématique,
- relier ses connaissances.

Première année

TRP 1		
Réalisation d'un travail de recherche personnel sur 3 semaines	<p>Sujet</p> <p>Expliquer un problème d'actualité qui interroge l'État de droit</p> <p>Utiliser 1 ou 2 aspects pour réaliser un dossier de 6-7 pages, dont 3 pages de texte</p> <p>Possibilité d'utiliser la presse comme principale source d'information</p>	<p>Structure</p> <p>Introduction : expliquer la problématique</p> <p>Développement</p> <p>Conclusion</p> <p><i>Guide méthodique et grille d'évaluation</i></p>

Deuxième année

TRP 2		
Réalisation d'un travail de recherche personnel sur 4 semaines	<p>Sujet</p> <p>Expliquer un problème et/ou un danger et/ou une limite, en rapport avec l'État de droit</p> <p>Utiliser 3 aspects pour réaliser un dossier de 7-8 pages, dont 4 pages de texte</p> <p>Utiliser un ouvrage comme principale source d'information</p>	<p>Structure</p> <p>Introduction : expliquer la problématique</p> <p>Développement</p> <p>Conclusion</p> <p><i>Guide méthodique et grille d'évaluation</i></p>

Troisième année – classes non terminales

TRP 3		
Réalisation d'un travail de recherche personnel sur 5 semaines	Sujet Approfondir un défi collectif Utiliser 3 aspects pour réaliser un dossier de 7-8 pages, dont 6 pages de texte Utiliser un ouvrage comme principale source d'information	Structure Introduction (expliquer la problématique) Développement Conclusion <i>Guide méthodique et grille d'évaluation</i>

Année terminale

TPA

Récapitulatif produits tangibles

Un travail par semestre (sauf premier et deux derniers semestres).

Première année

Semestre 1 : semestre d'introduction à la CG donc pas de produit tangible.

Produit tangible 2^{ème} semestre

Dans votre métier quelles sont les techniques qui respectent le développement durable ?

Les technologies dans mon métier :

- matériaux
- outils
- label
- déchets

Développement durable

Exposé oral

Grille d'évaluation

Deuxième année

Produit tangible 3^{ème} semestre

Visite d'une association ou d'un syndicat

Comprendre les buts, objectifs et activités de cette association ou de ce syndicat

Rédaction d'un compte rendu de la visite

Grille d'évaluation

Produit tangible 4^{ème} semestre

Utiliser des journaux, des magazines

Winner - loser

Sociologie / I&S

Analyse des images

Création d'une affiche en groupe

Explications orales

Grille d'évaluation

Troisième année – classes non terminales

Produit tangible 5 ^{ème} semestre		
Poésie	Rédaction d'un poème	Introduction à la versification Écriture d'un poème
<i>Guide et grille d'évaluation</i>		

Produit tangible 6 ^{ème} semestre		
Théâtre	Voir ou lire une pièce de théâtre	Introduction au théâtre Interprétation ou analyse d'un extrait
<i>Guide et grille d'évaluation</i>		

Année terminale

Pas de produit tangible car réalisation du TPA et préparation des EFA.

Annexes : extraits du plan d'études cantonal CG, PEc CG 2006

Annexe 1 : Procédures d'évaluation	57
Annexe 2 : Assurance qualité.....	60
Annexe 3 : Répartition des tâches	63
Annexe 4 : Démarches de travail et actions y afférentes.....	64
Annexe 5 : Savoir-faire à développer par semestre.....	65
Annexe 6 : Niveaux de langue en fonction du Cadre Européen de Référence (CECR).....	66
Annexe 7 : Les objectifs Société du Plan d'Etudes Cadre de Culture Générale	69
Annexe 8 : Taxonomie des apprentissages de type cognitif (Bloom, 1956).....	73

Annexe 1 : Procédure d'évaluation

La pondération de la Culture Générale dans le CFC

Le poids de la Culture Générale dans l'obtention du CFC varie en fonction des professions et selon les différentes ordonnances de formation qui en spécifie la pondération.

Conformément à l'**article 8** alinéa 2 de l'OCMCG, un minimum de 20 % est garanti à la pondération de la Culture Générale dans l'obtention du CFC.

Le calcul de la note de Culture Générale

Conformément à l'**article 8** de l'OCMCG, la note de Culture Générale est la moyenne arithmétique, arrondie à la première décimale, des trois composantes que sont la note d'école, la note du travail personnel d'approfondissement (TPA) et la note de l'examen final.

La note d'école

L'**article 9** de l'OCMCG définit la note d'école comme la moyenne arithmétique à la demie de l'évaluation durant toute la formation des différents domaines composant l'enseignement de la Culture Générale, tout en laissant la liberté aux Plans d'Etude par Pôle de réglementer la forme et la fréquence de cette évaluation.

A Genève, le choix est de standardiser la procédure selon les directives suivantes :

- a. Chacun des semestres de formation, excepté celui consacré à la réalisation du Travail Personnel d'approfondissement, donne lieu à une note Langue & Communication et à une note Société. Chacune de ces notes sont calculées sur la base d'au moins trois travaux distincts. Ces notes sont arrondies au demi-point.
- b. Lors de chaque semestre, les deux domaines Langue & Communication et Société sont évalués régulièrement. La transversalité des deux domaines dans l'enseignement exige un traitement identique dans l'évaluation ; c'est pourquoi ces deux domaines sont aussi souvent que possible évalués conjointement, c'est-à-dire sur la base d'une même production. Par ailleurs, une place importante est attribuée à l'évaluation des processus, autant d'apprentissage que de réalisation d'une tâche. Autant que faire se peut, des formes d'auto-évaluation sont mises en œuvre, notamment dans le domaine Langue & Communication.
- c. La note d'école correspond à la moyenne arithmétique arrondie à la demie de l'ensemble des notes de semestres de Société et de Langue & Communication.

Le Travail Personnel d'Approfondissement (TPA)

En conformité avec l'**article 10** de l'OCMCG, le TPA, réalisé lors de l'avant-dernier semestre de formation, donne lieu à une note globale qui tient compte de critères se rapportant aux deux domaines Langue & Communication et Société et également au processus d'élaboration du travail.

Au plan genevois :

- a. Les trois composantes décrites ci-dessus de l'évaluation ont un poids équivalent dans la note globale du TPA.
- b. Le domaine Société est évalué uniquement sur la base du travail écrit ; le domaine Langue & Communication de même que le processus d'élaboration du TPA le sont sur la base du travail écrit et de sa défense orale.
- c. Les différents critères d'évaluation, établis sur la base du descriptif des TPA dans le chapitre précédent, sont fournis aux personnes en formation dès le début du travail.

Conformément à l'**alinéa 4 de l'article 10** de l'OCMCG, lorsqu'une personne en formation ne rend pas son TPA, elle ne peut pas se présenter à l'examen final. Le canton de Genève décide que le TPA peut-être remis jusqu'à une semaine après la date de rendu mentionnée dans l'échéancier distribué à la personne en formation. Passé ce moment et sans excuse fondée, le travail est refusé.

Les conditions pour qu'une production personnelle soit considérée comme un TPA et par conséquent recevable sont connues des personnes en formation dès le début de leur travail. *Ces conditions restent à définir.*

L'examen final

En adéquation avec l'**article 11** de l'OCMCG, l'examen final a lieu lors du dernier semestre de formation. Le but de cette évaluation est de vérifier l'atteinte des objectifs de l'ensemble de la formation en Culture Générale.

En outre, selon l'**alinéa 5 de l'article 11** de l'OCMCG, si une personne en formation ne se présente pas à l'examen sans une excuse fondée ou n'est pas admise à celui-ci parce qu'elle n'a pas rendu son TPA, alors la qualification exigée pour l'achèvement de la formation dans le domaine de la Culture Générale n'est pas remplie et doit par conséquent être répétée. Les modalités de cette répétition sont fixées, à la page suivante, en conformité avec les dispositions de l'**article 13** de l'OCMCG.

Dans les différents pôles de formation, l'examen final est une évaluation certificative qui vérifie :

- Des savoir-faire travaillés lors de l'entier de la formation choisis parmi ceux proposés dans le fundamentum et sélectionnés de manière équilibrée dans chacun des semestres.
- Des notions étudiées lors de la dernière année de formation
- La maîtrise des niveaux de langue attendus à la fin de la formation.

Les domaines Langue & Communication et Société ont un poids équivalent dans cette évaluation.

Les examens sont rédigés par pôles et différenciés en fonction de la durée d'apprentissage. Ils peuvent être écrits ou oraux ; cette modalité doit cependant être la même pour l'ensemble des pôles de formation. Les savoir-faire testés et le niveau de langue à démontrer sont définis cantonalement.

Un référentiel de compétences sur ce qui peut être testé lors de l'examen de même qu'un descriptif des modalités de cette évaluation sont fournis aux personnes en formation au début du dernier semestre.

L'interruption de la formation en maturité professionnelle

L'article 12 de l'OCMCG règle les différents cas de personnes en formation interrompant la maturité professionnelle pour rejoindre la filière CFC. Leur intégration se fait de la manière suivante :

- a. Lorsque l'interruption a lieu avant la dernière année de formation, la personne en formation rejoint la filière CFC et doit passer toute la procédure de qualification. La composante « note d'école » de la note finale de Culture Générale se définit sur la période durant laquelle la personne en formation a suivi cet enseignement.
- b. Lorsque l'interruption a lieu durant la dernière année de formation, il n'y a pas de note d'école dans la note finale de Culture Générale. La note du travail de projet interdisciplinaire compte comme note de TPA. Si elle fait défaut, seule compte la note de l'examen final.

Les répétitions

Lorsqu'une personne en formation doit répéter la procédure de qualification, l'article 13 de l'OCMCG prévoit l'alternative suivante :

- a. La personne en formation ne fréquente plus l'école ou la fréquente durant une période inférieure à l'année scolaire. Dans ce cas, elle repasse l'examen final dont la note se combine avec celles du TPA déjà effectué et la note d'école obtenue auparavant.
- b. La personne en formation répète l'enseignement de la Culture Générale durant au moins une année scolaire. Dans ce cas, seules les nouvelles notes comptent pour le calcul de la note d'école.

Le choix de l'alternative revient à la direction du pôle de formation concerné.

Les dispenses

Trois cas de dispenses sont prévus par l'article 14 de l'OCMCG :

- a. La personne en formation a un titre considéré par l'OFPC comme équivalent en matière de Culture Générale. Dans ce cas, la dispense de cet enseignement est totale et fait l'objet d'une mention dans le bulletin de notes.
- b. La personne en formation ne possède pas de titre équivalent mais désire se présenter à la procédure de qualification. Dans ce cas, la dispense est partielle et la personne en formation effectue le TPA et passe l'examen final. Ce cas de figure se divise en deux possibilités :
 - La personne en formation fait partie du dispositif Qualifications + de l'OFPC et suit le parcours de formation qui lui a été assigné ;
 - La personne en formation est au bénéfice d'un contrat d'apprentissage et est en provenance d'autres formations du secondaire 2. Le canton de Genève met en place une procédure visant à reconnaître les acquis de ces personnes et aboutissant à une dispense partielle de l'enseignement en Culture Générale.
- c. La personne en formation a obtenu une attestation fédérale suite à une formation professionnelle initiale en deux ans et désire continuer son parcours pour obtenir un CFC. Dans ce cas, la dispense est partielle et équivalente à 120 heures d'enseignement de Culture Générale.

L'article 12 alinéa 3 de l'OCMCG prévoit encore une dispense totale de la branche Culture Générale pour quiconque suit l'enseignement de maturité professionnelle, examens y compris. Dans ce cas, une mention est mise dans le bulletin de notes.

Les procédures de recours

Les procédures de recours peuvent porter sur le travail personnel d'approfondissement ou sur l'examen. Ces procédures sont à mettre sur pied conjointement avec l'établissement des différentes procédures de l'assurance qualité, parallèlement à l'élaboration des PEE.

Annexe 2 : Assurance qualité

L'article 5 de l'OCMCG demande aux cantons de veiller à la qualité des PEE et à instaurer une assurance qualité, notamment pour la procédure de qualification.

La définition et les finalités de l'Assurance qualité

Par *assurance qualité* est entendu un ensemble de procédures permettant d'adapter la prestation de formation de Culture Générale dans l'optique d'en améliorer l'efficacité et de la placer le mieux possible en adéquation entre les besoins diagnostiqués et les objectifs que cet enseignement se fixe.

Le but de cette démarche est d'adapter au mieux l'offre de formation aux finalités et objectifs fixés dans le PEc CG, soit à :

- a. Adapter de manière continue la prestation de formation en Culture Générale en fonction des besoins et définir des remédiations en regard des dysfonctionnements constatés.
- b. Adapter, tout en assurant une équivalence au niveau cantonal, la prestation Culture Générale à chacun des domaines concernés.
- c. Définir la prestation de formation et développer des outils de communication présentant de manière univoque ce qui est réalisé et attendu.

Dans cette perspective, le canton de Genève, propose la mise en place d'une procédure visant à :

- Rédiger un Plan d'Etude cantonal (PEc) par le groupe de travail GT2b de DIP-Pôles en consultation avec les différents acteurs de l'enseignement de la Culture Générale
- Créer un Plan d'Etude pour chacun des Pôles de formation (PEE) sur la base du PEc
- Déléguer la rédaction de chacun des 6 PEE à des groupes d'enseignants spécialistes des domaines Langue & Communication et Société, de même qu'à un représentant de l'enseignement professionnel du pôle concerné
- Instaurer une procédure de validation des PEE par le groupe de référence cantonal de Culture Générale GT2b
- Diffuser les PEE à l'ensemble des maîtres concernés
- Vérifier l'application et l'applicabilité des PEE, notamment par l'identification et la proposition de formations continues favorisant la mise en œuvre des PEE
- Instaurer les lieux et les modalités de concertations permettant aux échéances l'évolution des textes de référence que sont les PEE et /ou le PEc CG.

Pour ce faire, le canton institue l'échéance suivante :

La première échéance de révision totale pour un point de situation se situe en 2010 pour les formations en 3 ans et 2011 pour les formations en 4 ans (PEc CG). Au niveau des PEE, rédigés en vue d'une mise en œuvre à la rentrée 2007, ces évaluations seront annuelles. Elles donneront lieu le cas échéant à des adaptations progressives jusqu'en 2010, respectivement 2011.

Les domaines assurés et leurs rôles

Au niveau cantonal, deux documents encadrent la formation en matière de Culture Générale. Ce sont donc ces documents qu'il convient d'observer et de transformer dans l'optique d'une plus grande efficacité de la prestation offerte.

a. Le Plan d'Etude cantonal

Le PEc CG se doit d'appliquer les directives des documents fédéraux, ce qui signifie que :

- Il pose le cadre de l'application du PEC
- Il définit des niveaux de langues compatibles avec le CECR
- Il décrit la forme de la procédure de qualification
- Il effectue une différenciation des durées d'apprentissage
- Il respecte l'esprit transdisciplinaire et formule des recommandations pédagogique-didactiques
- Il appelle la mise en place d'une assurance qualité

En outre, le PEc est garant de l'équivalence de l'enseignement de la Culture Générale entre les différents pôles de formation professionnelle initiale. A cette fin, le fundamentum défini dans le PEc doit être respecté dans les PEE et dans la pratique enseignante.

Il est à noter que le PEc CG est rédigé par des répondants administratifs et des répondants enseignants spécialistes des différents domaines de formation, au fait du PEC 96, ce qui les rend sensibles à l'évolution induite par le PEC 06. Ils sont en outre chacun représentatifs d'un des pôles de formation, ce qui permet de tenir compte des différentes sensibilités et des différents besoins de ces derniers. Cet état de fait est un premier pas vers la qualité de l'enseignement que le canton se propose de garantir.

b. Les Plans d'Etudes par Pôle

Les PEE opérationnalisent le PEc CG et servent de guide aux enseignants pour organiser leurs cours. Au sein de chacun des pôles, ils sont fédérateurs et garantissent la continuité des pratiques d'une classe à l'autre et d'un degré à l'autre s'agissant de l'enseignement de Culture Générale. Les enseignants doivent trouver dans les PEE tous les renseignements nécessaires à un travail dans cette optique.

Conditions de validation des PEE

Pour remplir leur rôle, les PEE doivent :

- Reprendre la forme et le contenu du Plan d'Etude cantonal et les compléter par année et semestre
- Définir pour chaque année et chaque semestre les thèmes et les contenus d'enseignement

A chacun des semestres est assigné au minimum un thème permettant à l'enseignant de développer une problématique. Chacun des thèmes doit être défini par une idée directrice qui le justifie et qui détermine le choix des aspects tout en assurant la combinaison entre les domaines Langue & Communication et Société. Un thème par année est laissé au choix des enseignants, pour autant qu'ils se mettent d'accord au sein du degré concerné sur les différents éléments devant le composer et que la durée d'étude du thème n'excède pas huit semaines.

- Intégrer obligatoirement tous les objectifs Société du PEC (cf. annexe 4)

La description de chacun des thèmes énonce les objectifs du domaine Société opérationnalisés pendant l'étude du thème ainsi que les compétences méthodologiques, linguistiques, personnelles et sociales nécessaires à leur atteinte. Les différents objectifs sont obligatoires et doivent être mesurables.

- Etablir une progression dans les différents domaines favorisant la réussite de la formation en Culture Générale
- Expliciter et rendre mesurables les objectifs du CECR
- Définir un fundamentum au niveau des contenus

Un certain nombre de contenus d'enseignement à aborder pendant l'étude d'un thème sont définis et constituent ainsi un fundamentum, laissant une part large à la créativité didactique et méthodologique des enseignants

- Indiquer de manière lisible les liens établis avec les professions inscrites dans les pôles auquel chacun des PEE est destiné. Les PEE déterminent les conditions-cadre de collaboration entre enseignement de Culture Générale et enseignement des branches professionnelles. Ils explicitent la complémentarité entre la Culture Générale et le domaine professionnel concerné

De manière générale, les collaborations se font sur la base de projets ou d'objectifs de formation communs et doivent avoir un intérêt pour toutes les parties concernées.

- Définir la procédure de qualification. Conformément à la section 3 de l'OCMCG, le PEc définit les principes de la procédure de qualification en matière de Culture Générale pour le canton de Genève. Chacun des PEE la reprend et l'explique en fonction des pratiques en vigueur au sein du pôle auquel le PEE est destiné
- Identifier et déterminer les démarches mises en œuvre dans le pôle pour garantir la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage de Culture Générale

Le PEE fixe, dans la mesure du possible, les stratégies de remédiations qui pourraient être envisagées cas échéant.

Annexe 3 : Répartition des tâches

La mise en place du PEC 06 et de l'OCMCG à Genève s'organise par l'intermédiaire des groupes de référence suivants:

- Un groupe de travail 2b (GT2b)
- Dans le cadre du projet DIP-POLES, la commission cantonale de Culture Générale s'est restructurée en groupe de travail composé de représentants des maîtres et de représentants des directions. Placé sous la présidence de la direction générale de l'enseignement secondaire post-obligatoire, le groupe comprend un représentant de Culture Générale par pôle. Mandaté pour élaborer le plan d'étude cantonal, le groupe a également pour mission la validation des Plan d'étude par pôle et la mise en place d'une procédure d'équivalence pour la procédure de qualification de la Culture Générale.
- Un coordinateur de Culture Générale
- Membre du groupe de travail et rédacteur pour le groupe du Plan d'Etude cantonal, le coordinateur a pour mission d'accompagner les équipes rédactrices des PEE et d'organiser les formations estimées nécessaires à la mise en application des PEE. Il est également responsable de la mise sur pied de l'assurance qualité. Le coordinateur assure enfin le lien avec les coordinations romandes et suisses.
- Des répondants de pôle pour l'enseignement de Culture Générale
- Le répondant est l'interlocuteur privilégié du groupe de rédaction des PEE au sein du groupe faïtier. Il est responsable de la constitution des groupes de rédaction, de la planification du travail ainsi que du travail d'écriture du PEE pour le pôle dont il répond.
- Les groupes de rédaction des PEE

Sur la base d'un mandat et d'un échéancier défini par le groupe de travail faïtier, les maîtres de Culture Générale participent à la rédaction des PEE au sein de l'un ou l'autre des groupes représentant les six pôles de formation. Chacun de ces six groupes de rédaction est composé de la manière suivante :

- Un/une répondant/e de pôle
- Un/une spécialiste Société
- Un/une spécialiste Langue & Communication
- Un/une représentant/e des branches professionnelles

Dans un premier temps les groupes rédigent les programmes d'enseignement sur la base des critères définis dans le PEC, de manière à permettre l'entrée en vigueur des différents PEE pour les classes qui commenceront leur formation initiale à la rentrée 2007.

Les PEE seront évalués et mis à jour en fonction des expériences sur une volée de trois, respectivement quatre ans en fonction de la durée des formations concernées, soit jusqu'en 2010, respectivement 2011 (cf. mandat).

Annexe 4 : Démarche de travail et actions y afférentes

Etapas	Démarches de travail	Verbes d'actions
Le transfert de compétences	La personne en formation distingue et nomme les facteurs déterminants d'une situation donnée et, sur cette base, choisit parmi un panel d'outils préalablement étudiés celui/ceux qui lui semble le/les plus adéquats et le/les utilise correctement dans le but déduire une évolution plausible à cette situation. En outre, elle explique sa démarche de travail.	Comprendre, distinguer, nommer, appliquer, transférer, déduire, expliquer, expliciter
La prise de distance	La personne en formation identifie les facteurs essentiels d'une problématique donnée, distingue les éléments qui lui sont liés (conséquences, éléments dépendants, facteurs d'influence) et les ordonne, ce qui signifie les classer dans des catégories qui ont été définies par elle-même. Sur cette base, elle compare et confronte ces éléments pour prendre position.	Identifier, décrire, nommer, expliquer, reformuler, résumer, différencier, classer, comparer, confronter, conclure
La recherche et la synthèse	La personne en formation identifie une situation problématique, s'interroge sur les causes de celle-ci et recherche de la documentation sur le sujet. Sur cette base, elle est capable définir les orientations des différents discours qu'elle trouvera, distinguant de la sorte les différents acteurs concernés ainsi que leurs intérêts et stratégies. Elle se fait sa propre opinion qu'elle expose et défend.	Identifier, définir, rechercher, expliquer, évaluer, distinguer, reformuler, lier, ordonner, démontrer, synthétiser, argumenter
La problématisation	La personne en formation identifie et met en évidence un phénomène récurrent dans plusieurs situations distinctes. Elle recherche des causes à ces phénomènes et développe à partir de ses connaissances des hypothèses pouvant les expliquer. Elle vérifie ses hypothèses sur d'autres situations et les valide ou les invalide suivant les cas. La personne en formation justifie sa démarche de travail et défend ses hypothèses.	Identifier, décomposer, comparer, tirer des conséquences, émettre des hypothèses, synthétiser, vérifier, justifier, argumenter
La résolution de problèmes	La personne en formation identifie un phénomène sociétal et distingue les différents facteurs qui lui sont liés. Elle identifie les liens qui unissent ces facteurs au phénomène étudié et juge de leur influence réciproque. Cela lui permet de modéliser le phénomène et d'émettre des hypothèses quant à l'évolution de celui-ci en fonction de celle des facteurs identifiés.	Différencier, classer, identifier les liens, émettre des hypothèses, intégrer des variables, synthétiser, évaluer, analyser, négocier, choisir, argumenter

Annexe 5 : Savoir-faire à développer par semestre

	Semestre 2 Transfert de compétences	Semestre 3 Prise de distance	Semestre 4 Recherche et synthèse	Semestre 5 Problématisation	Semestre 6 (formations 4 ans) Résolution de problèmes
Acquisition d'informations	Lire, comprendre et résumer un texte informatif court (environ 500 mots) sur un sujet connu	Résumer un discours explicatif / informatif oral et/ou visuel sur un sujet connu Résumer sous la forme de notes graphiques dites « logiques » un article de journal du type reportage sur un sujet sur lequel la personne en formation a déjà des connaissances	Rechercher sur internet ou dans une bibliothèque ou auprès d'experts des sources pertinentes sur un sujet et les classer Choisir et utiliser des sources: pertinence, citations, légendes, bibliographie	Résumer en catégorisant les éléments d'une situation ou d'un phénomène, sous la forme, par exemple, de schémas heuristiques, poster informatif, etc. Rechercher de manière autonome des informations précises sur internet, en bibliothèque, auprès d'experts ou de toutes autres sources valables	Résumer des informations sur un phénomène sous forme de notes modulaires sur la base de plusieurs sources différentes
Traitement de l'information	Mettre en évidence des mots-clés dans un corpus de textes type articles de quotidiens locaux concernant des sujets sur lesquels la personne en formation a déjà des connaissances Dédire une prise de position sur une situation donnée en fonction de facteurs connus (courant politique / idéologique, textes de loi, mouvement culturel / religieux, etc.)	Construire et utiliser des tableaux à double entrée à partir d'informations sur un sujet dont la personne en formation a déjà des connaissances Rédiger une table des matières	Reformuler des informations sur une situation donnée selon une grille d'analyse (par exemple : acteurs / intérêts / stratégie) Elaborer, sur la base d'une situation donnée, une question (pas forcément argumentative) permettant de lancer une recherche sur les causes de celle-ci Etablir un commentaire à partir d'une information graphique	Problématiser un phénomène sociétal, soit se poser une / des questions sur son fonctionnement et développer des hypothèses de réponse en fonction de connaissances acquises au cours de la formation	Utiliser en situation les connaissances acquises lors de la formation dans chacun des aspects société (sont considérées comme connaissances acquises les contenus obligatoires définis par chacun des PEE) Définir au préalable sa méthode de travail, s'y tenir et la justifier
Production d'informations	Rédiger un texte explicatif simple (environ 200 mots) Produire un texte narratif en respectant les règles d'un genre littéraire et en ayant au préalable défini le contenu de chacune des étapes du schéma narratif	Produire des textes explicatifs/informatifs structurés selon une méthode logique / hiérarchisée (1, 1.1, 1.1.1, 2, ...) Intégrer un paragraphe argumentatif comme conclusion à un texte explicatif Rédiger un texte introductif présentant la structure et les intentions d'un texte	Rédiger une série de courts textes explicatifs permettant de comprendre un sujet dans sa globalité en vue d'une présentation publique (exposition ou exposé) Produire un texte argumentatif structuré dans lequel la personne en formation prend position sur un sujet problématique qui lui est connu	Rédiger une synthèse d'informations sur la base de plusieurs sources différentes Rédiger un texte d'opinion (manifeste, lettre de lecteurs, défense, etc.) en puisant ses arguments dans des sources valides	Présenter un phénomène sociétal sous une forme graphique symbolique permettant d'en comprendre facilement la complexité
Oral	Raconter oralement une histoire	Participer à des débats d'idées en respectant les règles du genre	S'exercer à la présentation orale informative / explicative sur un sujet préalablement travaillé (communication verbale et non-verbale)	Présenter les objectifs de son travail en expliquant et justifiant la démarche adoptée Défendre oralement son travail face à des contradicteurs	Présenter et justifier oralement ses opinions sur la base de faits réels

Annexe 6 : Niveaux de langues en fonction du Cadre européen de référence – 1/3

	A2+	B1	B1+	B2	B2+
Compétences productives	Ecrire des messages simples et courts de manière autonome	Ecrire des textes simples et cohérents sur des sujets connus ou qui intéressent la personne en formation	Ecrire des textes cohérents et structurés sur des sujets travaillés	Ecrire un essai ou un rapport dans lequel intervient de l'argumentation	Ecrire un essai ou un rapport dans lequel intervient de l'argumentation reprenant et faisant converger d'autres discours pour faciliter le développement du sien propre
	Utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples, mais relativement en détail, un sujet connu	S'exprimer clairement et de manière simple sur un sujet connu	S'exprimer clairement et de manière simple en toutes circonstances	S'exprimer spontanément avec aisance, clairement et en détail sur un sujet connu	S'exprimer spontanément avec aisance, clairement et en détail sur un sujet connu
	Communiquer lors de tâches simples et habituelles en vue de leur bonne réalisation	Donner brièvement les raisons et explication de ses choix, opinions, projets	Donner les raisons et explications de ses choix, opinions, projets et les défendre	Ecrire des textes mettant en valeur la propre interprétation de la personne en formation d'un événement ou d'une expérience	Ecrire des textes mettant en valeur la propre interprétation de la personne en formation d'un événement ou d'une expérience et défendre cette interprétation face à d'autres possibles
		Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions	Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions en les liant à des passages et / ou à des connaissances travaillées en cours	Exprimer son opinion et la défendre lors d'un exposé ou d'une conversation	Exprimer son opinion et la défendre lors d'un exposé ou d'une conversation, tout en reprenant et faisant converger d'autres discours pour faciliter le développement du sien propre et / ou faire avancer la conversation

Le CECR définissant pas concrètement les niveaux intermédiaires (A2+, B1+ et B2+), mais donnant uniquement des indications sur l'élévation desdits niveaux, les définitions de ceux-ci sont le fait des rédacteurs sur la base de ces indications.

Annexe 6 : Niveaux de langues en fonction du Cadre européen de référence – 2/3

	A2+	B1	B1+	B2	B2+
Compétences ré-ceptives	Comprendre un discours simple sur le plan de la forme	Comprendre les points essentiels sur un sujet connu, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé	Comprendre les points essentiels sur un sujet d'actualité ou sociétal, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé	Comprendre des conférences ou discours longs, suivre une argumentation complexe sur un sujet connu	Comprendre des conférences ou discours longs, suivre une argumentation complexe sur un sujet connu et se l'approprier
	Trouver une information particulière prévisible dans des sources de diverses formes	Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité ou des sujets qui intéressent la personne en formation	Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles standards, quel que soit le sujet	Comprendre les émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité	Comprendre les émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité et utiliser des éléments de ces dernières pour défendre ses opinions
	Lire des textes courts et de niveau standard	Comprendre des textes rédigés dans une langue courante	Comprendre des textes rédigés dans une langue courante quel que soit le sujet ou dans un langage spécialisé lorsque le sujet est en lien avec un contenu étudié	Lire des articles ou rapports adoptant un point de vue complexe sur des questions contemporaines Comprendre un roman	Lire des articles ou rapports adoptant un point de vue complexe sur des questions contemporaines et en dégager la structure Comprendre un roman et l'interpréter

Le CECR définissant pas concrètement les niveaux intermédiaires (A2+, B1+ et B2+), mais donnant uniquement des indications sur l'élévation desdits niveaux, les définitions de ceux-ci sont le fait des rédacteurs sur la base de ces indications.

Annexe 6 : Niveaux de langues en fonction du Cadre européen de référence – 3/3

	A2+	B1	B1+	B2	B2+
Compétences normatives	<p>Relier des groupes de mots avec des connecteurs simples en vue d'en faire un discours cohérent</p> <p>Posséder un vocabulaire permettant la réalisation des tâches quotidiennes</p> <p>Faire répéter ou reformuler lorsqu'un discours n'est pas suffisamment clair</p>	<p>Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire</p> <p>Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public</p> <p>Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre sur des sujets connus</p> <p>Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu</p>	<p>Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire</p> <p>Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public (contenu) et adapter son discours en fonction de cela (forme)</p> <p>Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre, même lorsque les interlocuteurs ne connaissent pas le sujet</p> <p>Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu</p>	<p>S'exprimer de façon claire, fluide et bien structurée, tant oralement que par écrit</p> <p>Utiliser diverses expressions appropriées pour introduire son propos avec fluidité pour prendre la parole ou pour gagner du temps afin de réfléchir sans perdre la parole</p> <p>Posséder un vocabulaire étendu permettant de combler une lacune par une périphrase</p> <p>Reformuler son discours lorsqu'il est mal compris ou lorsque la formulation induit des ambiguïtés</p>	<p>S'exprimer de façon claire, fluide et bien structurée, tant oralement que par écrit</p> <p>Utiliser diverses expressions appropriées, en lien avec les propos des interlocuteurs précédents, pour introduire son propos avec fluidité pour prendre la parole ou pour gagner du temps afin de réfléchir sans perdre la parole</p> <p>Posséder un vocabulaire étendu permettant de combler une lacune par une périphrase, même lorsque celle-ci recouvre un domaine abstrait</p> <p>Reformuler son discours lorsqu'il est mal compris ou lorsque la formulation induit des ambiguïtés</p>

Le CECR définissant pas concrètement les niveaux intermédiaires (A2+, B1+ et B2+), mais donnant uniquement des indications sur l'élévation desdits niveaux, les définitions de ceux-ci sont le fait des rédacteurs sur la base de ces indications.

Annexe 7 : Les objectifs Société du Plan d'Etudes Cadre de Culture Générale – 1/4

Aspects	Objectifs	Concrètement
Culture	Étudier l'influence des formes d'expression culturelle	Les personnes en formation prennent conscience d'un monde imprégné d'art et d'esthétique, et de la diversité des moyens d'expression culturelle. Elles reconnaissent les manifestations de la culture de masse et l'impact de celles-ci sur leur environnement.
	Exploiter des thèmes autour de la vie	Dans leur réflexion sur la culture, les personnes en formation abordent et approfondissent les thèmes fondamentaux de l'existence. Elles les étudient aussi bien dans leur propre culture que dans celles qui leur sont étrangères
	Mener un dialogue sur l'art et la réalité	Confrontées à des œuvres d'art, les personnes en formation perçoivent leurs propres sensations et réactions, y découvrent des possibilités d'expression et élargissent leurs représentations de la réalité par le dialogue avec autrui.
	Élargir ses propres capacités d'expression et de création	Les personnes en formation, prenant conscience de leurs propres capacités artistiques et expressives, travaillent à les renforcer.
Droit	Appréhender la logique juridique	Les personnes en formation saisissent le fonctionnement et les mécanismes des institutions et des instruments juridiques propres à notre société. Elles déterminent leur influence sur celle-ci et raisonnent selon cette logique pour appréhender leur propre univers.
	Analyser les normes juridiques	Les personnes en formation reconnaissent les règles juridiques importantes pour la société. Elles identifient les valeurs et les logiques sous-jacentes à ces règles et jugent de la pertinence de ces dernières pour la société dans laquelle elles vivent, notamment dans une perspective historique.
	Développer sa réflexion à partir d'informations juridiques	Les personnes en formation identifient, recueillent et interprètent les informations juridiques pertinentes dans des situations conflictuelles. Elles développent leur argumentation pour apprécier le cas et déterminent si le recours à un spécialiste est nécessaire
	Appliquer des normes juridiques	Dans des situations importantes sur le plan juridique, les personnes en formation font la différence entre les intérêts des uns et des autres afin de déceler à qui et comment profite l'application du droit. Elles ont recours aux normes juridiques pour protéger leurs intérêts et trouver des solutions socialement acceptables aux conflits en présence.

Annexe 7 : Les objectifs Société du Plan d'Etudes Cadre de Culture Générale – 2/4

Aspects	Objectifs	Concrètement
Ecologie	Évaluer la problématique écologique	Dans leur contexte personnel, professionnel et social, les personnes en formation analysent leur propre comportement et évaluent les répercussions des interventions humaines sur le milieu naturel, notamment sous l'angle du développement durable.
	Formuler des solutions écologiques	Dans leur contexte personnel, professionnel et social, les personnes en formation formulent des solutions pour une utilisation « écologique » de l'énergie, des matières premières, de l'eau, de l'air ou du sol et reconnaissent qu'un comportement écologique, à défaut d'améliorer la qualité de leur environnement, en freine la péjoration.
	Élaborer des scénarios de développement durable	Dans leur relation avec l'environnement et les ressources naturelles, les personnes en formation analysent des modèles de comportements individuels et collectifs sur la base d'exemples concrets relatifs à la consommation ou à la mobilité. Elles élaborent des scénarios de développement durable sur les plans individuel et collectif.
Economie	Être une consommatrice ou un consommateur avisé	En tant que consommatrices et consommateurs appelés à tenir compte de leurs ressources limitées, les personnes en formation font des choix pour satisfaire leurs besoins. Elles recourent aux instruments appropriés pour gérer leur vie de manière responsable en lien avec les moyens financiers dont elles disposent.
	Analyser les rôles respectifs face aux différents partenaires	Les personnes en formation examinent les interactions entre les divers agents économiques, analysent leur situation économique et savent défendre leurs intérêts dans leurs différents rôles (travailleurs, locataires, contribuables, etc.).
	Comprendre son entreprise dans l'économie globale	Les personnes en formation analysent les attentes des différents groupes de pression face à l'entreprise, ainsi que les conflits d'intérêts qui en résultent. Elles apprécient les conséquences des développements économiques dans leur branche professionnelle, leur entreprise et sur leur propre personnalité.
	Évaluer les développements économiques	À l'aide d'exemples concrets, les personnes en formation analysent le problème économique fondamental que constitue la raréfaction des ressources disponibles. Elles en évaluent les conséquences à plusieurs niveaux : formation des prix, mécanismes du marché, action de l'État ou dépendances et interdépendances sur le plan international.

Annexe 7 : Les objectifs Société du Plan d'Etudes Cadre de Culture Générale – 3/4

Aspects	Objectifs	Concrètement
Ethique	Vérifier la moralité de l'action	En situations sociales, les personnes en formation agissent avec empathie et prennent en compte d'autres perspectives. Elles distinguent leurs propres intuitions morales de celles d'autrui ; elles soumettent les décisions prises et les façons d'agir dans des situations nouvelles et inconnues au crible de principes éthiques.
	Décider dans des conflits de valeurs	Dans leur contexte personnel, professionnel et social, les personnes en formation savent relever le défi de situations où sont menacées l'intégrité et la dignité humaine et où l'environnement naturel est en péril. Elles répondent de leurs actes pour elles-mêmes, pour autrui et en vue de la conservation du milieu naturel.
	Négocier et défendre des décisions morales	Les personnes en formation participent activement à la négociation et à la défense de décisions morales. Elles confrontent leurs propres représentations à celles de la morale traditionnelle. Elles savent aussi partager leurs convictions morales et les développer par une argumentation au contact de personnes disposant d'autres convictions et principes éthiques.
Identité & Socialisation	Comprendre l'équilibre entre autonomie personnelle et appartenance au groupe social	Dans leur recherche d'une vie intense, de reconnaissance et d'appartenance à un groupe social, les personnes en formation explorent et développent leur personnalité en tenant compte de leur santé physique et psychique, des besoins légitimes d'autrui sur une base de respect mutuel.
	Définir des choix personnels de vie et les mettre en discussion	Dans leur propre existence, ainsi que dans les contextes professionnel et social, les personnes en formation repèrent des espaces identitaires, y opèrent des choix personnels aptes à renforcer leur rôle de femme ou d'homme dans la société, et les mettent en discussion par la comparaison avec d'autres choix possibles.
	Identifier d'autres styles de vie et les accepter	Les personnes en formation savent distinguer d'autres réalités culturelles, dans un environnement où l'on doit tenir compte du droit d'autrui à la différence et du respect des droits fondamentaux de chacun. Elles reconnaissent l'existence de ces autres réalités culturelles et les évaluent avec ouverture et tolérance, en fonction de leur propre style de vie.

Annexe 7 – Les objectifs Société du Plan d'Etudes Cadre de Culture Générale – 4/4

Aspects	Objectifs	Concrètement
Politique	Analyser des questions et des problèmes politiques	Les personnes en formation analysent les questions et les thèmes politiques actuels ; elles décèlent les intérêts des protagonistes et identifient leurs valeurs, ainsi que les stratégies mises en œuvre pour les faire valoir. Elles comparent ces stratégies et apprécient leur efficacité.
	Acquérir des valeurs et développer des opinions politiques	Les personnes en formation prennent conscience de leurs propres valeurs politiques et des choix de société sociopolitiques qu'elles impliquent. Elles développent leur comportement politique au contact des valeurs et des opinions politiques d'autrui, dont elles sont capables de cerner la personnalité dans un contexte politique donné. Par cette réflexion, elles construisent leur échelle de valeurs dans leur propre cadre de réflexion politique.
	Participer à la vie politique	Les personnes en formation connaissent les trois niveaux de la politique suisse (communes, cantons, Confédération), dans le cadre européen, puis international. Elles discernent les possibilités qui leur sont offertes de participer activement à la vie politique. Face à un enjeu politique, les personnes en formation sont capables d'élaborer une stratégie pertinente pour défendre leurs intérêts dans une optique citoyenne.
	Echanger des opinions politiques	Par leur connaissance des milieux institutionnels (associatifs et politiques), les personnes en formation sont en mesure d'exercer leurs droits civiques et de participer à d'autres manifestations politiques, marquant ainsi leur intérêt à la vie de la communauté.
Technologie	Analyser l'influence des technologies	Les personnes en formation analysent l'influence des technologies sur leur contexte personnel, professionnel et social et en apprécient les effets.
	Évaluer les chances et les risques	Les personnes en formation évaluent les chances, les risques et les limites des réalisations techniques dans leur contexte personnel, professionnel et social.
	Recourir aux technologies de l'information et de la communication	Les personnes en formation réfléchissent en particulier aux répercussions des technologies de l'information et de la communication et s'efforcent d'utiliser judicieusement les instruments correspondants.

Annexe 8 : Taxonomie des apprentissages de type cognitif

(Bloom, 1956)

	Processus demandé	Verbes d'action (comportements de type cognitif éventuellement demandés aux étudiants)		
6 Evaluation	Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.	Apprécier Argumenter Choisir Conclure Critiquer	Défendre Estimer Évaluer Juger (à l'aide de critères)	Justifier Prédire Recadrer
5 Synthèse	Mettre en application un ensemble de connaissances et d'habiletés afin de créer un objet nouveau, cohérent et original.	Adapter Anticiper Arranger Assembler Catégoriser Collaborer Collecter Combiner Communiquer Composer Concevoir Construire	Créer Désigner Développer Discuter Écrire Exposer Formuler Incorporer Intégrer Mettre en place Modeler Modifier	Négocier Organiser Planifier Préparer Proposer Schématiser Soutenir Structurer Substituer Synthétiser Valider
4 Analyse	Morceler ou découper un objet ou de l'information selon ses parties, les examiner (tout en tentant de les comprendre ou d'en comprendre le fonctionnement ou la structure) en isolant les causes, en faisant des inférences, afin de pouvoir généraliser.	Analyser Choisir Cibler Comparer Critiquer Découper Déduire Délimiter Différencier Discriminer Disséquer Distinguer	Examiner Expérimenter Faire corréler Faire des diagrammes Faire ressortir (un point fort, un point faible; l'essentiel; les contours, les grandes lignes) Illustrer Inférer	Limiter Mettre en priorité Morceler Noter Organiser Questionner Reconnaître (admettre) Répartir Séparer Subdiviser Tester
3 Application	Utiliser les connaissances antérieures acquises (dont les règles de procédure) dans de nouvelles situations pour tenter de résoudre, de meilleure façon ou de façon univoque, des problèmes.	Acter Administrer Appliquer Assembler Calculer Catégoriser Classer Collaborer Colliger Contraster Contrôler Découvrir Dessiner	Déterminer Employer Établir Faire des chartes Formuler Fournir Gérer Implanter Inclure Informer Instruire Jouer	Manipuler Mettre en pratique Modifier Montrer Opérer Participer Préparer Produire Proportionner Résoudre Traiter Utiliser
2 Compréhension	Se saisir de la nature et du sens des connaissances ou des mécanismes.	Citer Classer Comparer Convertir Démontrer Différencier Dire en ses propres mots	Discuter Donner des exemples Expliquer Exprimer Faire un sommaire	Faire une analogie Généraliser Interpréter Paraphraser Prédire Prévoir Reconnaître
1 Connaissance	Savoir retransmettre ou reproduire avec justesse toute information, connaissance ou procédure préalablement acquise (donc, ce n'est pas le mécanisme de l'acquisition des connaissances, mais le fait de les avoir acquises pour pouvoir les restituer).	Arranger Associer Décrire Définir Dupliquer Enregistrer Énumérer	Étiqueter Identifier Indiquer Lister Localiser Mémoriser Nommer	Ordonner Rappeler Reconnaître Répéter Reproduire Résumer Sélectionner

© CEFES 2004 (Source : http://www.cefes.umontreal.ca/Guides_tutoriels/Plan_cours/doc/taxonomie-cognitif.pdf)

La rédaction du Plan d'Etudes de Culture Générale du Centre de Formation Professionnelle Construction a été assumée par :

Laure Delay Ramadan, doyenne enseignement général du CFPC

Bilal Ramadan, enseignant de Culture Générale

Isabel Pampin, enseignante de Culture Générale

Marc Lehmann, enseignant professionnel

Bénédicte Pivot, enseignante de Culture Générale

Ariane Debieux, enseignante de Culture Générale

sous la conduite de :

Francois Antille, coordinateur Culture Générale au Service Enseignement et Formation de la Direction Générale du Postobligatoire.

Pour la révision de l'édition 2011 ont été associés tous les enseignant-e-s du CFP Construction sous la conduite de :

Laure Delay Ramadan, doyenne enseignement général du CFPC

Bilal Ramadan, maître adjoint et enseignant

La publication du PEE CG du CFP Construction a été réalisée par :

Céline Lucianaz, stagiaire FCPM, service enseignement et formation, DGPO

Pascal Golay, collaborateur du service enseignement et formation, DGPO

**Ce document est publié par le DIP Genève sous licence Creative Commons
-utilisation sans modification autorisée sous conditions.**



